

# CATALOGUE DES FORMATIONS

2023  
2025

INFIRMIER.ES LIBÉRAL.ES

FREEFORMA

Organisme de formation pour les professionnels de santé

04 91 22 51 47 - [contact@freeforma.fr](mailto:contact@freeforma.fr)

Agrément DPC 9659 - SIREN : 849469325

Numéro d'enregistrement DREETS 93131785413



freeforma

# SOMMAIRE

## 03 À PROPOS

---

## 04 INFORMATIONS GÉNÉRALES

---

### FORMATION CONTINUE

---

**07** 96592325046 - Prise en charge de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées: accompagnement par l'infirmier

**10** 96592325131 - Situation sanitaire exceptionnelle - soins d'urgence

**13** 96592325144 - Infirmiers: Prescrire les vaccins du calendrier vaccinal

**15** 96592325145 - Infirmiers: Prescrire les vaccins du calendrier vaccinal (Mixte présentiel)

**17** 96592325146 - Infirmiers: Prescrire les vaccins du calendrier vaccinal (Mixte Webinaire)

---

### PROGRAMMES INTÉGRÉS

**20** 96592325051 - Prise en charge de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées: accompagnement par l'infirmier

**23** 96592325052 - Soins palliatifs et fin de vie : Accompagner les patients et leur entourage

**27** 96592325053 - Le rôle infirmier dans le cadre des pathologies TSA-TND - repérage et suivi

**29** 96592325055 - Repérage et prise en charge du risque cardio-vasculaire par l'infirmière diabète, hypertension artérielle

**33** 96592325056 - Le rôle infirmier dans la prise en charge du cancer du sein

**35** 96592325057 - Repérage et conduite à tenir face aux violences ou suspicions de violences faites aux adultes - violences conjugales

**38** 96592325059 - S'approprier les connaissances pour le dépistage de la dénutrition concernant la personne âgée de plus de 70 ans

**40** 96592325063 - Maîtriser le bon usage des médicaments

**43** 96592325102 - Savoir repérer, accompagner et prendre en charge les troubles anxiodépressifs : le rôle de l'infirmier

**46** 96592325113 - Cybersécurité en santé

**49** 96592325118 - Savoir dépister la boulimie et connaître sa prise en charge : le rôle de l'infirmier

# SOMMAIRE - SUITE

- 53** 96592325124 - Soins palliatifs et fin de vie : Accompagner les patients et leur entourage - Mixte présentiel
- 55** 96592325125 - La consommation d'alcool, de tabac et de cannabis chez les adolescents et les jeunes adultes : repérage, accompagnement et prise en charge par l'infirmier
- 58** 96592325134 - Infirmiers – Savoir prendre en charge la douleur chronique ou à risque de chronicisation en post-opératoire

## ÉVALUATIONS DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

---

- 62** 96592325071 - Bon usage du médicament : diminuer le risque médicamenteux chez les personnes âgées
- 63** 96592325073 - Le rôle infirmier dans le cadre des pathologies TSA-TND - Repérage et suivi
- 64** 96592325075 - Prise en charge de la maladie d'Alzheimer et maladies apparentées : Accompagnement par l'infirmier
- 65** 96592325076 - Soins palliatifs & fin de vie : accompagner les patients et leur entourage
- 66** 96592325077 - Repérage et prise en charge du risque cardio-vasculaire par l'infirmière : diabète, hypertension artérielle
- 68** 96592325105 - Savoir repérer, accompagner et prendre en charge les troubles anxiodépressifs : le rôle de l'infirmier
- 69** 96592325109 - Savoir repérer et connaître la prise en charge de l'endométriose
- 70** 96592325114 - Cybersécurité en santé
- 71** 96592325121 - Savoir dépister la boulimie et connaître sa prise en charge : le rôle de l'infirmier
- 72** 96592325126 - La consommation de tabac chez les adolescents et les jeunes adultes : repérage, accompagnement et prise en charge par l'infirmier
- 73** 96592325133 - Infirmiers – Maîtriser la prise en charge de la douleur aiguë post-opératoire chez l'enfant et l'adolescent
- 74** 96592325135 - Infirmiers – Savoir prendre en charge la douleur chronique ou a risque de chronicisation en post-opératoire
- 75** S0520230060027 - Les soins infirmiers aux personnes diabétiques ( FIF-PL)

## À PROPOS DE FREEFORMA

Nous sommes mobilisés pour vous apporter le meilleur ; nous savons que pour vous, il est essentiel de vous former aux dernières avancées et aux meilleures pratiques dans votre domaine. Ainsi, nos formations sont pensées pour répondre vos besoins spécifiques selon votre profession.



### **Des équipes disponibles**

Votre conseiller vous guide et vous aide pour tout support technique du lundi au vendredi.



### **Basé ici, en France**

Toutes nos équipes sont situés ici, en France. Tout comme nos locaux qui sont à Marseille !



### **Accompagnement personnalisé**

Vous guider et vous accompagner tout au long de votre parcours est important pour nous.

## PRÉREQUIS

Être un professionnel de santé disposant d'un numéro RPPS.

En amont de l'inscription, les prérequis seront vérifiés par e-mail et/ou par téléphone.

## ACCESSIBILITÉ

PARTIE E-LEARNING : la formation sera accessible dès réception d'un mail envoyé par nos soins contenant l'accès à la plateforme en ligne.

## MODALITÉ ET DÉLAIS D'ACCÈS

Les inscriptions se font depuis le site [www.mondcp.fr](http://www.mondcp.fr)

Pour les formations en e-learning, les inscriptions sont possibles jusqu'à la veille effective de démarrage de la session, sous réserve du nombre de places disponibles.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES MOBILISÉES

Pour la formation en e-learning, une plateforme digitale sécurisée accessible 24/7.

Fiches de cours téléchargeables à partir de la plateforme e-learning.

Méthodes pédagogiques expositive et active.

Alternance d'apports théoriques et pratiques.

Utilisation de nombreux exercices auto-corrigés et des cas pratiques avec correction.

Contact avec le formateur via un chat, tout au long du parcours.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Evaluations formatives tout au long de la formation.

Evaluation sommative en fin de formation : quizz et auto-évaluation (sur la base d'un questionnaire initial et d'un questionnaire final permettant d'identifier les acquis).

Questionnaire de satisfaction en fin de formation.

## VALIDATION DE LA FORMATION

Attestation de réalisation en fin de formation.

## ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Pour les candidats dont la situation le nécessite, la responsable pédagogique est disponible pour envisager les possibilités d'aménagement de la formation à travers un projet personnalisé de formation.

CONTACT RÉFÉRENTE HANDICAP - Aurélie FANINOZ

04 91 26 27 09

[contact@freeforma.fr](mailto:contact@freeforma.fr)

## FREEFORMA

Organisme de formation pour les professionnels de santé.

Agrément DPC : 9659

04 91 22 51 47

[contact@freeforma.fr](mailto:contact@freeforma.fr)

Bureau administratif : 375 rue Paradis,  
13008 Marseille

SIREN : 849469325

Numéro d'enregistrement DREETS : 93131785413

Ce numéro ne vaut pas agrément.

### **Accès 24/7\***

je me forme où je veux,  
quand je veux.  
Sans contraintes.  
\*hors formation présentiel

### **Références Scientifiques**

Contenu scientifique actualisé  
et certifié ANDPC.

### **0€ !**

Sans avance de frais, nos  
formations sont éligibles à des  
solutions de financement.



## **Une question ?**

Pour vous accompagner tout  
au long de votre formation,  
Camille et Antoine du service  
suivi sont à votre écoute !

**Camille**, responsable du suivi pédagogique :  
06 64 79 45 55 - [audit.freeforma@gmail.com](mailto:audit.freeforma@gmail.com)

**Antoine**, chargé du suivi pédagogique :  
07 56 79 76 25 - [audit.freeforma@gmail.com](mailto:audit.freeforma@gmail.com)

**PARCOURS INTÉGRÉS :**  
2 ÉVALUATIONS DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES  
+ 1 FORMATION CONTINUE

# PRISE EN CHARGE DE LA MALADIE D'ALZHEIMER ET MALADIES APPARENTÉES : ACCOMPAGNEMENT PAR L'INFIRMIER

DURÉE :

6H

DPC | E-LEARNING

6H FORMATION CONTINUE

0€  
RESTE À CHARGE

INDEMNISATION

141€

PRIX : 144€ 100% FINANCÉ

NUMÉRO D'ACTION :  
**96592325046**

**FORMATRICE**  
CAMILLE COSTAGLIOLA,  
INFIRMIÈRE

**PUBLIC CIBLÉ**  
INFIRMIER.ES

## > RÉSUMÉ DE LA FORMATION

En France, environ 900 000 personnes souffrent de la maladie d'Alzheimer, avec plus de 225 000 nouveaux cas par an.

La maladie d'**Alzheimer et les maladies apparentées** (MAMA) constituent un véritable enjeu de santé publique.

Avec la majorité des personnes atteintes vivant à domicile, nous observons des **conséquences graves** sur la **qualité de vie** des **personnes malades et de leurs aidants**.

Les professionnels de santé y sont quotidiennement confrontés et leur rôle est déterminant pour la **qualité de l'accompagnement et du suivi**.

Ainsi **connaître les symptômes** de la maladie, les **troubles** et les **conséquences** sur la vie quotidienne des malades, permettra une **meilleure analyse des comportements** afin d'y **répondre** de manière adaptée.

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Acquérir les connaissances clefs sur la maladie d'Alzheimer et les différentes démences.

Connaître et maîtriser l'impact de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées sur le patient, le personnel soignant et sa famille.

Savoir accompagner une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés en favorisant son autonomie.

> **DÉROULÉ DU PARCOURS DE FORMATION**

**MODULE 01**

**CONNAÎTRE LES ENJEUX DE REPÉRAGE DE LA MALADIE D'ALZHEIMER  
ET LES TROUBLES APPARENTÉS**

La confusion aiguë.

Le syndrome démentiel.

Les différents troubles du comportement.

Alzheimer :

- Description de la maladie d'Alzheimer,
- Données chiffrées et poids économique - impact sociétal,

Maladies apparentées :

- La démence vasculaire,
- La démence à corps de LEWY,
- La démence compliquant la maladie de Parkinson,
- La dégénérescence lobaire fronto-temporale.

**MODULE 02**

**DISTINGUER LES DIFFÉRENTS TROUBLES ASSOCIÉS À CETTE PATHOLOGIE**

Repérage des troubles et des signes d'alerte :

- Troubles de la mémoire,
- Troubles de la désorientation spatio-temporelle,
- Troubles des fonctions exécutrices,
- Troubles du langage,
- Troubles des gestes,
- Troubles de la reconnaissance.

**MODULE 03**

**CONNAÎTRE LES FREINS AUX DIAGNOSTICS AINSI QUE LES DIAGNOSTICS DIFFÉRENTIELS**

Les différents enjeux du diagnostic.

Stratégie et étapes de la démarche diagnostique.

Démarche diagnostique graduée et diagnostic différentiel.

Rôle du médecin généraliste et des équipes pluriprofessionnelles

**MODULE 04**

**PERFECTIONNER SES CONNAISSANCES SUR LE DIAGNOSTIC,  
LA PRISE EN CHARGE DU PATIENT ATTEINT PAR LA MALADIE**

Les recommandations scientifiques :

- Recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS),
- Guide du parcours de soins,
- Plan maladies neurodégénératives 2021-2022.

Plan de soin et d'actions adaptés,

- Prise en charge,
- Interventions psycho-neuro-sociales,
- Directives anticipées,
- Accès à la recherche.



> **DÉROULÉ DU PARCOURS DE FORMATION - SUITE**

**MODULE 06 - SUITE** S'ADAPTER AUX BESOINS ET AUX ATTENTES SPÉCIFIQUES DES JEUNES PATIENTS

Formation des structures et des équipes soignantes :

- Face aux situations problématiques (troubles du comportement, violences),
- Accompagner et soutenir les malades jeunes,
- Animations adaptées.

En référence avec : MA avant 65 ans, « adulte jeune » - Haute Autorité de Santé (HAS). 2018.

**MODULE 07** RECONNAÎTRE LES RÔLES DE L'AIDANT ET COMMENT L'AIDER

Le rôle central de l'aidant dans la maladie d'Alzheimer.

Le rôle de l'aidant.

La gestion du deuil blanc.

Les mécanismes de défense face à la maladie.

Accompagner et soutenir l'aidant :

- Accueil/soutien (plateforme répit aidants, halte-répit MJ, cafés aidants, groupes de parole, associations),
- La plateforme territoriale d'appui (PTA),
- Maison des Aînés et des Aidants,
- Accueil permanent.

En référence avec : Stratégie de mobilisation et de soutien en faveur des aidants - Haute Autorité de Santé (HAS), Octobre 2019.

**MODULE 08** DÉVELOPPER UN ACCOMPAGNEMENT DE QUALITÉ PAR LA MISE EN PLACE D'UNE DÉMARCHE D'AMÉLIORATION DE SES PRATIQUES

Projet de soin et suivi du patient atteint de la maladie d'Alzheimer.

Prise en charge quotidienne (toilette, repas, lever/coucher, activités de la journée).

Agitation, agressivité, refus de soins : que faire ?

La relation d'aide, la gestion des émotions, la notion de juste distance.

En référence avec : Souffrance des professionnels du monde de la santé : prévenir, repérer, orienter - Haute Autorité de Santé (HAS), 2020

# SITUATION SANITAIRE EXCEPTIONNELLE - SOINS D'URGENCE

DURÉE :  
**7H**

DPC | CLASSE VIRTUELLE

FORMATION CONTINUE

7H DE CLASSE VIRTUELLE

**0€**  
RESTE À CHARGE

INDEMNISATION  
**329€**

PRIX : 336€ 100% FINANCÉ

NUMÉRO D'ACTION :  
**96592325131**

**FORMATEUR**  
JEREMY BLOAS,  
INFIRMIER

**PUBLIC CIBLÉ**  
INFIRMIER.ES

## > RÉSUMÉ DE LA FORMATION

La pandémie mondiale actuelle de Covid-19, les dernières **crises sanitaires** (SRAS, Pandémie Grippe A (H1N1), MERS-CoV, Ébola, etc.), les accidents collectifs (explosion usine AZF, explosion usine Seveso à Rouen et Bergerac...), **attentats** (Bataclan, Charlie Hebdo, etc), la guerre en Ukraine, les incendies de forêts et les divers **épisodes climatiques** ou cycloniques (Antilles) ou encore les risques NBRC (Nucléaires, Radiologiques, Biologiques, Chimiques) nous rappellent régulièrement que les professionnels de santé, ainsi que chaque citoyen, peuvent se retrouver potentiellement exposés et acteurs devant des **situations sanitaires exceptionnelles**.

Le Code de la santé publique L3131-8 précise que :  
« si l'afflux de patients ou de victimes ou la situation sanitaire le justifient, le représentant de l'État dans le département peut procéder aux réquisitions nécessaires de tous biens et services, et notamment **requérir le service de tout professionnel de santé**, quel que soit son mode d'exercice et de tout établissement de santé ou établissement médico-social ».

Il est donc important de **former et d'entraîner les professionnels de santé** susceptibles d'intervenir lors de **situations sanitaires exceptionnelles**.

## > OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Former les professionnels de santé aux gestes et soins d'urgence et à la prise en charge des situations sanitaires exceptionnelles.

Connaître les différents types de SSE (Situation Sanitaire Exceptionnelle) et leurs conséquences sur le système de santé.

> **OBJECTIFS OPÉRATIONNELS - SUITE**

Appréhender les principes d'organisation sanitaire et de réponse d'urgence en France.

Assurer la prise en charge précoce de victimes, adultes ou pédiatriques, dans un contexte de SSE (Situation Sanitaire Exceptionnelle), seul ou à plusieurs, avec ou sans matériel de secours.

Mettre en œuvre, avec méthode, les gestes de premiers secours face aux situations d'urgence.

S'intégrer dans un dispositif sanitaire de grande ampleur.

> **DÉROULÉ DU PARCOURS DE FORMATION**

**MODULE 01**

**LES RISQUES NRBC**

Connaître les risques NRBC : Risques Nucléaires Radiologiques, Bactériologiques, Chimiques.  
Décontamination.  
Confinement.

**MODULE 02**

**LES PRINCIPES D'ORGANISATION SANITAIRE ET DE RÉPONSE D'URGENCE EN FRANCE**

Maîtriser les procédures d'organisation des systèmes de secours.  
Connaître les différents plans de secours (plan blanc, Novi...).  
Le tri dans le SSE (Situation Sanitaire Exceptionnelle) :

- les outils.
- la traçabilité.
- la classification.
- la mise en œuvre.

**MODULE 03**

**LES ATTENTATS**

Définitions.  
Techniques.  
Les principes de précaution et de protection (Safe, Tri, Ryan, Marche).

**MODULE 04**

**DAMAGE CONTROL**

Définitions.  
Techniques.  
Le triage.  
Start ABC.  
Sinus.

> **DÉROULÉ DU PARCOURS DE FORMATION - SUITE**

**MODULE 05** LE RÔLE DE CHACUN DANS L'ORGANISATION DES SECOURS

Position dans l'organisation des secours.  
Compétences personnelles.  
Réglementation.

**MODULE 06** CONDUITES À TENIR SELON LA SITUATION D'URGENCE

Réaliser les gestes d'urgences.  
Cas concret.  
L'alerte au 18/15.  
Gestion de l'hémorragie :

- pansement israélien.
- garrot.
- garrot tourniquet.
- mèche hémostatique.
- plaie soufflante.
- obstructions de voies aériennes.
- couverture de survie.

Constitution d'une trousse de secours : pansement, garrot, compresse

- pourquoi ?
- réglementation.

# INFIRMIERS : PRESCRIRE LES VACCINS DU CALENDRIER VACCINAL

DURÉE :  
**11H**

DPC | E-LEARNING

FORMATION CONTINUE

11H FORMATION CONTINUE

**0€**  
RESTE À CHARGE

INDEMNISATION  
**258.5€**

PRIX : 264€ 100% FINANCÉ

NUMÉRO D'ACTION :  
**96592325144**

**FORMATRICE**  
DR VICTORIA COSSO  
DOCTEUR EN PHARMACIE

**PUBLIC CIBLÉ**  
INFIRMIER.E.S

## > RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Les compétences des infirmiers sont en pleine évolution !

Ils sont maintenant autorisés à prescrire l'ensemble des vaccins mentionnés dans le calendrier des vaccinations en vigueur aux personnes âgées de 11 ans et plus depuis le décret du 08 août 2023.

Ce nouveau droit de prescription nécessite une attestation de formation délivrée après avoir suivi une formation respectant un programme pédagogique défini.

Cette formation de 11h, illustrée de nombreux cas pratiques, va donc permettre aux infirmiers d'acquérir les compétences et les connaissances nécessaires pour exercer leur droit de prescription.

Seront donc abordés la complexité de ces troubles par leur aspect multiple et leurs spécificités dans le repérage, l'orientation vers les partenaires selon les traitements (médicamenteux et non médicamenteux) adaptés et conseillés, le rôle de l'infirmier dans la prise en charge, le suivi et l'accompagnement du patient. Les **personnes vulnérables** (enfants, ados, femmes en post-partum, personnes âgées) feront l'objet d'un **focus particulier**.

Cette formation s'inscrit dans le cadre d'un **programme intégré** en s'articulant sur la **formation continue** ainsi que sur l'**évaluation des pratiques professionnelles** (EPP).

La méthode utilisée pour l'évaluation de pratiques professionnelles est celle de **l'audit clinique**.

## > OBJECTIFS DE LA FORMATION

Être formé à la prescription de la vaccination.

Acquérir l'attestation de formation obligatoire.

## > DÉROULÉ DE LA FORMATION

### MODULE 01 LES MALADIES À PRÉVENTION VACCINALE

Pour chaque maladie à prévention vaccinale inscrite dans le calendrier des vaccinations, connaître :

- Les principaux signes cliniques,
- Les modes de transmission,
- Le fardeau épidémiologique,
- Les populations à risque.

### MODULE 02 LE CALENDRIER DES VACCINATIONS

Connaître les principales recommandations du calendrier des vaccinations de l'adulte et de l'enfant (primo-vaccination, rappel, vaccination de rattrapage) : population cible, contre-indications.

Connaître les principales recommandations vaccinales concernant les professionnels de santé.

### MODULE 03 LA TRAÇABILITÉ ET LA TRANSMISSION DE L'INFORMATION

Connaître les informations relatives à la vaccination à saisir dans le carnet de vaccination du patient.

Connaître les différents outils numériques d'enregistrement des vaccinations (DMP, Mon espace santé, carnet de vaccination électronique, etc) et les différents modes de transmission sécurisés des informations du professionnel vaccinateur au médecin traitant.

### MODULE 04 SAVOIR PRESCRIRE EN PRATIQUE

Connaître les principaux déterminants de l'hésitation vaccinale.

Savoir argumenter face aux fausses nouvelles.

Savoir convaincre avec une information claire et objective.

Savoir mener un entretien de manière à recueillir les antécédents médicaux et les traitements en cours.

Savoir reconnaître les situations complexes de personnes à orienter vers le médecin :

ex : primo-arrivant, schéma vaccinal inconnu, incomplet ou aberrant, suspicion d'anaphylaxie à un vaccin.

Cas pratiques.

# INFIRMIERS : PRESCRIRE LES VACCINS DU CALENDRIER VACCINAL

DURÉE :  
**11H**

DPC | E-LEARNING

PROGRAMME MIXTE

7H FORMATION CONTINUE

4H PRÉSENTIEL

**0€**  
RESTE À CHARGE

INDEMNISATION  
**352.5€**

PRIX : 360€ 100% FINANCÉ

NUMÉRO D'ACTION :  
**96592325145**

**FORMATRICE**  
DR VICTORIA COSSO  
DOCTEUR EN PHARMACIE

**PUBLIC CIBLÉ**  
INFIRMIER.E.S



## RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Les compétences des infirmiers sont en pleine évolution !

Ils sont maintenant autorisés à prescrire l'ensemble des vaccins mentionnés dans le calendrier des vaccinations en vigueur aux personnes âgées de 11 ans et plus depuis le décret du 08 août 2023.

Ce nouveau droit de prescription nécessite une attestation de formation délivrée après avoir suivi une formation respectant un programme pédagogique défini.

Cette formation de 11h, illustrée de nombreux cas pratiques, va donc permettre aux infirmiers d'acquérir les compétences et les connaissances nécessaires pour exercer leur droit de prescription.

Seront donc abordés la complexité de ces troubles par leur aspect multiple et leurs spécificités dans le repérage, l'orientation vers les partenaires selon les traitements (médicamenteux et non médicamenteux) adaptés et conseillés, le rôle de l'infirmier dans la prise en charge, le suivi et l'accompagnement du patient. Les **personnes vulnérables** (enfants, ados, femmes en post-partum, personnes âgées) feront l'objet d'un **focus particulier**.

Cette formation s'inscrit dans le cadre d'un **programme intégré** en s'articulant sur la **formation continue** ainsi que sur l'**évaluation des pratiques professionnelles** (EPP).

La méthode utilisée pour l'évaluation de pratiques professionnelles est celle de **l'audit clinique**.

## > OBJECTIFS DE LA FORMATION

Être formé à la prescription de la vaccination.

Acquérir l'attestation de formation obligatoire.

## > DÉROULÉ DE LA FORMATION

### MODULE 01 LES MALADIES À PRÉVENTION VACCINALE

Pour chaque maladie à prévention vaccinale inscrite dans le calendrier des vaccinations, connaître :

- Les principaux signes cliniques,
- Les modes de transmission,
- Le fardeau épidémiologique,
- Les populations à risque.

### MODULE 02 LE CALENDRIER DES VACCINATIONS

Connaître les principales recommandations du calendrier des vaccinations de l'adulte et de l'enfant (primo-vaccination, rappel, vaccination de rattrapage) : population cible, contre-indications.

Connaître les principales recommandations vaccinales concernant les professionnels de santé.

### MODULE 03 LA TRAÇABILITÉ ET LA TRANSMISSION DE L'INFORMATION

Connaître les informations relatives à la vaccination à saisir dans le carnet de vaccination du patient.

Connaître les différents outils numériques d'enregistrement des vaccinations (DMP, Mon espace santé, carnet de vaccination électronique, etc) et les différents modes de transmission sécurisés des informations du professionnel vaccinateur au médecin traitant.

### MODULE 04 SAVOIR PRESCRIRE EN PRATIQUE

Connaître les principaux déterminants de l'hésitation vaccinale.

Savoir argumenter face aux fausses nouvelles.

Savoir convaincre avec une information claire et objective.

Savoir mener un entretien de manière à recueillir les antécédents médicaux et les traitements en cours.

Savoir reconnaître les situations complexes de personnes à orienter vers le médecin :

ex : primo-arrivant, schéma vaccinal inconnu, incomplet ou aberrant, suspicion d'anaphylaxie à un vaccin.

Cas pratiques.



# INFIRMIERS : PRESCRIRE LES VACCINS DU CALENDRIER VACCINAL

DURÉE :  
**11H**

DPC | E-LEARNING

PROGRAMME MIXTE

7H FORMATION CONTINUE

4H CLASSE VIRTUELLE

**0€**  
RESTE À CHARGE

INDEMNISATION  
**352.5€**

PRIX : 360€ 100% FINANCÉ

NUMÉRO D'ACTION :  
**96592325146**

**FORMATRICE**  
DR VICTORIA COSSO  
DOCTEUR EN PHARMACIE

**PUBLIC CIBLÉ**  
INFIRMIER.E.S

## > RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Les compétences des infirmiers sont en pleine évolution !

Ils sont maintenant autorisés à prescrire l'ensemble des vaccins mentionnés dans le calendrier des vaccinations en vigueur aux personnes âgées de 11 ans et plus depuis le décret du 08 août 2023.

Ce nouveau droit de prescription nécessite une attestation de formation délivrée après avoir suivi une formation respectant un programme pédagogique défini.

Cette formation de 11h, illustrée de nombreux cas pratiques, va donc permettre aux infirmiers d'acquérir les compétences et les connaissances nécessaires pour exercer leur droit de prescription.

Seront donc abordés la complexité de ces troubles par leur aspect multiple et leurs spécificités dans le repérage, l'orientation vers les partenaires selon les traitements (médicamenteux et non médicamenteux) adaptés et conseillés, le rôle de l'infirmier dans la prise en charge, le suivi et l'accompagnement du patient. Les **personnes vulnérables** (enfants, ados, femmes en post-partum, personnes âgées) feront l'objet d'un **focus particulier**.

Cette formation s'inscrit dans le cadre d'un **programme intégré** en s'articulant sur la **formation continue** ainsi que sur l'**évaluation des pratiques professionnelles** (EPP).

La méthode utilisée pour l'évaluation de pratiques professionnelles est celle de **l'audit clinique**.

## > OBJECTIFS DE LA FORMATION

Être formé à la prescription de la vaccination.

Acquérir l'attestation de formation obligatoire.

## > DÉROULÉ DE LA FORMATION

### MODULE 01 LES MALADIES À PRÉVENTION VACCINALE

Pour chaque maladie à prévention vaccinale inscrite dans le calendrier des vaccinations, connaître :

- Les principaux signes cliniques,
- Les modes de transmission,
- Le fardeau épidémiologique,
- Les populations à risque.

### MODULE 02 LE CALENDRIER DES VACCINATIONS

Connaître les principales recommandations du calendrier des vaccinations de l'adulte et de l'enfant (primo-vaccination, rappel, vaccination de rattrapage) : population cible, contre-indications.

Connaître les principales recommandations vaccinales concernant les professionnels de santé.

### MODULE 03 LA TRAÇABILITÉ ET LA TRANSMISSION DE L'INFORMATION

Connaître les informations relatives à la vaccination à saisir dans le carnet de vaccination du patient.

Connaître les différents outils numériques d'enregistrement des vaccinations (DMP, Mon espace santé, carnet de vaccination électronique, etc) et les différents modes de transmission sécurisés des informations du professionnel vaccinateur au médecin traitant.

### MODULE 04 SAVOIR PRESCRIRE EN PRATIQUE

Connaître les principaux déterminants de l'hésitation vaccinale.

Savoir argumenter face aux fausses nouvelles.

Savoir convaincre avec une information claire et objective.

Savoir mener un entretien de manière à recueillir les antécédents médicaux et les traitements en cours.

Savoir reconnaître les situations complexes de personnes à orienter vers le médecin :

ex : primo-arrivant, schéma vaccinal inconnu, incomplet ou aberrant, suspicion d'anaphylaxie à un vaccin.

Cas pratiques.



# PRISE EN CHARGE DE LA MALADIE D'ALZHEIMER ET MALADIES APPARENTÉES : ACCOMPAGNEMENT PAR L'INFIRMIER

DURÉE :  
**10H**

DPC | E-LEARNING

PROGRAMME INTÉGRÉ

6H ÉVALUATION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

4H FORMATION CONTINUE

**0€**  
RESTE À CHARGE

INDEMNISATION  
**470€**

PRIX : 470.4€ 100% FINANCÉ

NUMÉRO D'ACTION :  
**96592325051**

**FORMATRICE**  
CAMILLE COSTAGLIOLA,  
INFIRMIÈRE

**PUBLIC CIBLÉ**  
INFIRMIER.ES

## > RÉSUMÉ DE LA FORMATION

En France, environ 900 000 personnes souffrent de la maladie d'Alzheimer, avec plus de 225 000 nouveaux cas par an.

La maladie d'**Alzheimer et les maladies apparentées** (MAMA) constituent un véritable enjeu de santé publique.

Avec la majorité des personnes atteintes vivant à domicile, nous observons des **conséquences graves** sur la **qualité de vie** des **personnes malades et de leurs aidants**.

Les professionnels de santé y sont quotidiennement confrontés et leur rôle est déterminant pour la **qualité de l'accompagnement et du suivi**.

Ainsi **connaître les symptômes** de la maladie, les **troubles** et les **conséquences** sur la vie quotidienne des malades, permettra une **meilleure analyse des comportements** afin d'y **répondre** de manière adaptée.

Cette formation s'inscrit dans le cadre d'un **programme intégré** en s'articulant sur un parcours de **formation continue** ainsi que sur l'**évaluation de vos pratiques professionnelles**.

La méthode utilisée pour l'évaluation des pratiques professionnelles est celle de l'**audit clinique**.

## > OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Acquérir les connaissances clefs sur la maladie d'Alzheimer et les différentes démences.

Connaître et maîtriser l'impact de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées sur le patient, le personnel soignant et sa famille.

Savoir accompagner une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés en favorisant son autonomie.

> **DÉROULÉ DU PARCOURS DE FORMATION**

**MODULE 01**

**CONNAÎTRE LES ENJEUX DE REPÉRAGE DE LA MALADIE D'ALZHEIMER  
ET LES TROUBLES APPARENTÉS**

La confusion aiguë.

Le syndrome démentiel.

Les différents troubles du comportement.

Alzheimer :

- Description de la maladie d'Alzheimer,
- Données chiffrées et poids économique - impact sociétal,

Maladies apparentées :

- La démence vasculaire,
- La démence à corps de LEWY,
- La démence compliquant la maladie de Parkinson,
- La dégénérescence lobaire fronto-temporale.

**MODULE 02**

**DISTINGUER LES DIFFÉRENTS TROUBLES ASSOCIÉS À CETTE PATHOLOGIE**

Repérage des troubles et des signes d'alerte :

- Troubles de la mémoire,
- Troubles de la désorientation spatio-temporelle,
- Troubles des fonctions exécutrices,
- Troubles du langage,
- Troubles des gestes,
- Troubles de la reconnaissance.

**MODULE 03**

**CONNAÎTRE LES FREINS AUX DIAGNOSTICS AINSI QUE LES DIAGNOSTICS DIFFÉRENTIELS**

Les différents enjeux du diagnostic.

Stratégie et étapes de la démarche diagnostique.

Démarche diagnostique graduée et diagnostic différentiel.

Rôle du médecin généraliste et des équipes pluriprofessionnelles

**MODULE 04**

**PERFECTIONNER SES CONNAISSANCES SUR LE DIAGNOSTIC,  
LA PRISE EN CHARGE DU PATIENT ATTEINT PAR LA MALADIE**

Les recommandations scientifiques :

- Recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS),
- Guide du parcours de soins,
- Plan maladies neurodégénératives 2021-2022.

Plan de soin et d'actions adaptés,

- Prise en charge,
- Interventions psycho-neuro-sociales,
- Directives anticipées,
- Accès à la recherche.

> **DÉROULÉ DU PARCOURS DE FORMATION - SUITE**

**MODULE 04**

SUITE

PERFECTIONNER SES CONNAISSANCES SUR LE DIAGNOSTIC,  
LA PRISE EN CHARGE DU PATIENT ATTEINT PAR LA MALADIE

Offre de soins existants et parcours :

- Les unités spécifiques Alzheimer, les consultations mémoire,
- Centres Mémoire de Ressources et de Recherche (CMRR),
- Les unités de soins aigus Alzheimer,
- Les unités cognitivo-comportementales (UCC) ,
- L'hôpital de jour « mémoire »,
- Les Pôles d'Activités de Soins Adaptés (PASA),
- Les Unités d'Hébergement Renforcés (UHR),
- Les équipes spécialisées Alzheimer (ESA),
- Les Services de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD),
- La place des hospitalisations de jour dans la prise en soin,
- Les hébergements temporaires,
- Les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD).

Les mesures de protections juridiques :

- Tutelle,
- Curatelle,
- Sauvegarde de justice

**MODULE 05**

CONNAÎTRE LES MODES D'ACTION DES TRAITEMENTS, LES EFFETS SECONDAIRES, LES  
PRÉCAUTIONS À PRENDRE, LES RISQUES, L'ADAPTATION DE LA SURVEILLANCE.

Les différentes classes pharmaceutiques.

- Actions,
- Effets secondaires,
- Surveillance.

Approches, techniques et thérapies non-médicamenteuses - en référence avec : Développement des prescriptions thérapeutiques non-médicamenteuses validées - Haute Autorité de Santé (HAS), 2011.

**MODULE 06**

S'ADAPTER AUX BESOINS ET AUX ATTENTES SPÉCIFIQUES DES JEUNES PATIENTS

Besoins spécifiques et prise en charge adaptée aux malades jeunes.

Spécificités des malades jeunes.

Prise en charge spécifique.

Quelles structures pour ces patients ?

Impact des troubles sur le quotidien :

- Famille/conjoint/enfants/aidants,
- Vie sociale et professionnelle,
- Vie culturelle et activités,

# SOINS PALLIATIFS & FIN DE VIE : ACCOMPAGNER LES PATIENTS ET LEUR ENTOURAGE

DURÉE :  
**10H**

DPC | E-LEARNING

PROGRAMME INTÉGRÉ

5H ÉVALUATION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

5H FORMATION CONTINUE

**0€**  
RESTE À CHARGE

INDEMNISATION  
**470€**

PRIX : 470.4€ 100% FINANCÉ

NUMÉRO D'ACTION :  
**96592325052**

**FORMATRICES**  
CAMILLE COSTAGLIOLA,  
FANNY DAKARIAN,  
INFIRMIÈRES

**PUBLIC CIBLÉ**  
INFIRMIER.ES

## > RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Cette formation s'inscrit dans l'objectif de diffusion de la démarche palliative, sa promotion et l'appropriation des recommandations et bonnes pratiques et dans le cadre du plan national de 2021-2024 « Développement des soins palliatifs et accompagnement de la fin de vie ».

Elle est conçue à destination des infirmiers et infirmières.

Elle est illustrée par des cas cliniques, des outils concrets afin de permettre aux professionnels de santé de s'approprier concrètement son contenu.

Cette formation s'inscrit dans le cadre d'un **programme intégré** en s'articulant sur un parcours de **formation continue** ainsi que sur l'**évaluation de vos pratiques professionnelles**.

La méthode utilisée pour l'évaluation des pratiques professionnelles est celle de l'**audit clinique**.

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Définir les soins palliatifs, la démarche palliative, les termes utilisés et leur signification.

Acquérir les textes concernant les droits des patients, les obligations des professionnels, le socle législatif et réglementaire des soins palliatifs et de la fin de vie. Informer et appliquer ces obligations.

Identifier une situation relevant des soins palliatifs et élaborer une démarche clinique en phase palliative et en phase terminale.

S'associer dans une réflexion éthique en collaboration avec les autres intervenants.

> **OBJECTIFS OPÉRATIONNELS - SUITE**

S'associer dans une réflexion éthique en collaboration avec les autres intervenants.

Établir une communication avec le patient et les proches.

Élaborer un projet de prise en soins palliatifs collégial, pluridisciplinaire et consensuel avec le patient et proposer un accompagnement adapté.

> **DÉROULÉ DU PARCOURS DE FORMATION**

<b>MODULE 01</b>	<b>PRENDRE CONNAISSANCE DES RECOMMANDATIONS</b>
<p>Soins palliatifs – Haute Autorité de Santé (HAS), 2020.          Modalités de prise en charge de l'adulte nécessitant des soins palliatifs, - Recommandations ANAES, décembre 2002.</p>	
<b>MODULE 02</b>	<b>DÉFINIR LES SOINS PALLIATIFS, LA DÉMARCHE PALLIATIVE, LES TERMES UTILISÉS ET LEUR SIGNIFICATION</b>
<p>Définitions : soins palliatifs, démarche palliative, soins de fin de vie.          Représentations.          Historique.</p>	
<b>MODULE 03</b>	<b>ACQUÉRIR LES TEXTES CONCERNANT LES DROITS DES PATIENTS, LES OBLIGATIONS DES PROFESSIONNELS, LE SOCLE LÉGISLATIF ET RÉGLEMENTAIRE DES SOINS PALLIATIFS ET DE LA FIN DE VIE &amp; APPLIQUER LES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES ET EN INFORMER LE PATIENT ET SES PROCHES</b>
<p>Contexte législatif, réglementation :</p> <p>Les textes concernant les droits des patients : socle législatif et réglementaire des soins palliatifs et de la fin de vie :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Loi du 9 juin 1999 visant à garantir le droit à l'accès aux soins palliatifs.</li> <li>- Loi du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé (loi Kouchner).</li> <li>- Loi du 22 avril 2005 relative aux droits des malades et à la fin de vie (Interdiction de l'obstination déraisonnable, droit pour tout malade à l'abstention ou l'arrêt de traitement, principe de collégialité et de transparence pour toute décision, création, des directives anticipées).</li> <li>- Loi Leonetti-Clayes du 2 février 2016 créant de nouveaux droits en faveur des malades et des personnes en fin de vie.</li> </ul> <p>Recueil, conservation et consultation des directives anticipées.          Identifier la personne de confiance.          Procédure collégiale.</p>	



> **DÉROULÉ DU PARCOURS DE FORMATION - SUITE**

**MODULE 04**

**IDENTIFIER UNE SITUATION RELEVANT DES SOINS PALLIATIFS**

Physiopathologie :

- La douleur aiguë ou chronique.
- L'inflammation aiguë ou chronique.
- La déshydratation : définition, signes, évaluation, symptômes liés, modalités thérapeutiques, contre-indications et effets secondaires, organisation de l'hydratation en collaboration avec l'entourage, l'hydratation en fin de vie : comment, jusqu'où ?

La dénutrition aiguë ou chronique, l'anorexie, la cachexie : signes, évaluation nutritionnelle, la prise en charge, l'alimentation per os.

L'alimentation entérale, l'alimentation parentérale, organisation de l'hydratation en collaboration avec l'entourage, l'alimentation en fin de vie : comment, jusqu'où ?

La sarcopénie ou de la neuropathie.

Symptômes digestifs (occlusion, ascite) : signes, causes, traitement et règles hygiéno-diététiques.

Les Diarrhées, les fausses diarrhées : signes, causes, traitement, contre-indications et effets secondaires.

Les atteintes buccales : les différents types d'atteintes avec les signes, les causes et les traitements (sécheresse de la bouche, infections mycosiques, ulcérations), les soins de bouche.

Les nausées, les vomissements : définition, évaluation, causes, traitements, contre-indications et effets secondaires.

La dyspnée et détresse respiratoire : définition, signes, traitements et effets secondaires.

Plaies et troubles trophiques : causes d'apparition, moyens de prévention.

Bonnes pratiques d'évaluation, de traitement et de soulagement.

Les outils de structuration et d'évaluation de la prise en soins et de l'accompagnement du patient.

Options thérapeutiques médicamenteuses et non-médicamenteuses.

**MODULE 05**

**ÉLABORER UNE DÉMARCHE CLINIQUE EN PHASE PALLIATIVE ET EN PHASE TERMINALE, METTRE EN PLACE UNE DÉMARCHE THÉRAPEUTIQUE EN SITUATION COMPLEXE**

Réflexion éthique en collaboration avec les autres intervenants.

Émergence des questionnements éthiques - analyse et réflexion éthique.

Grille de questionnement éthique, Dr Renée Sebag Lanoé.

Communication avec le patient et les proches.

Accompagnement du patient et de ses proches :

- En fonction de la pathologie.
- En fonction de l'âge du patient.
- Souffrance globale du patient/des proches.

Le ressenti du patient et de l'entourage : les questions spirituelles, l'expression des croyances, l'accompagnement éclairé, le respect des convictions.

Les situations complexes.

> **DÉROULÉ DU PARCOURS DE FORMATION - SUITE**

**MODULE 05**

**SUITE**

**ÉLABORER UNE DÉMARCHE CLINIQUE EN PHASE PALLIATIVE ET EN PHASE TERMINALE,  
METTRE EN PLACE UNE DÉMARCHE THÉRAPEUTIQUE EN SITUATION COMPLEXE**

La communication verbale et non-verbale, les spécificités de l'écoute active, empathique et efficiente dans le cadre d'une prise en soins de fin de vie.

Approche sociale et psychologique des familles : le travail de deuil, changement de rôle social et familial, les besoins d'aide, la prise en charge de l'entourage.

Recueil de l'histoire de vie, le contexte familial, socio-économique et culturel du patient.

Approche spirituelle.

# LE RÔLE INFIRMIER DANS LE CADRE DES PATHOLOGIES TSA - TND - REPÉRAGE ET SUIVI

DURÉE :  
**10H**

DPC | E-LEARNING

PROGRAMME INTÉGRÉ

6H ÉVALUATION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

4H FORMATION CONTINUE

**0€**  
RESTE À CHARGE

INDEMNISATION  
**470€**

PRIX : 470.4€ 100% FINANCÉ

NUMÉRO D'ACTION :  
**96592325053**

**FORMATRICE**  
FANNY DAKARIAN,  
INFIRMIÈRE

**PUBLIC CIBLÉ**  
INFIRMIER.ES

## > RÉSUMÉ DE LA FORMATION

L'accompagnement du TSA et TND chez l'adulte et chez l'enfant constitue une priorité de santé publique pluridisciplinaire.

Cette formation apporte les **connaissances** sur le **repérage** et l'accompagnement **adapté** à chaque patient (enfant ou adulte) dans le cadre de la **pratique infirmière**.

Il y sera abordé des cas cliniques qui pourront permettre d'adapter au mieux les pratiques des professionnels.

Cette formation s'inscrit dans le cadre d'un **programme intégré** en s'articulant sur un parcours de **formation continue** ainsi que sur l'**évaluation de vos pratiques professionnelles**.

La méthode utilisée pour l'évaluation des pratiques professionnelles est celle de l'**audit clinique**.

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

S'approprier le repérage des TSA / TND chez l'adulte et chez l'enfant.

Maîtriser et mettre en œuvre l'accompagnement selon les recommandations des bonnes pratiques professionnelles de la Haute Autorité de Santé (HAS).

## > DÉROULÉ DU PARCOURS DE FORMATION

### MODULE 01

#### PRENDRE CONNAISSANCE DES RECOMMANDATIONS & CONNAÎTRE LA CLINIQUE DES TSA/TND

Prendre connaissance des recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS) :

- Trouble du spectre de l'autisme : signes d'alerte, repérage, diagnostic et évaluation chez l'enfant et l'adolescent - Février. 2018.
- Trouble du spectre de l'autisme : interventions et parcours de vie de l'adulte - décembre 2017.

Connaitre la clinique des TSA / TND.

Prendre connaissance des dernières données de la sciences diffusées via : les 5 centres d'excellence relatifs aux troubles du Neurodéveloppement, le réseau des centres ressources autisme et les CRTLA (Centres Régionaux des Troubles du Langage et des Acquisitions).

### MODULE 02

#### CHEZ L'ADULTE : SAVOIR REPÉRER ET POUVOIR ACCOMPAGNER

Maîtriser le repérage des TSA/TND avec ou sans déficience intellectuelle, en établissement ou en ambulatoire, et les outils pouvant aider au repérage.

Prendre connaissance des éléments afférents au diagnostic de TSA / TND posé par les médecins.

Savoir repérer et gérer les troubles du comportement associés et/ou modification de ces troubles.

Prendre connaissance des modalités de la prise en charge multidisciplinaire, de l'organisation des équipes multidisciplinaires et des ressources territoriales.

S'approprier l'accompagnement selon les recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS).

Maîtriser le suivi du projet d'accueil individualisé.

### MODULE 03

#### CHEZ L'ENFANT : SAVOIR REPÉRER ET POUVOIR ACCOMPAGNER

Maîtriser le repérage précoce par la reconnaissance des signes d'alerte et l'utilisation des outils de référence.

Prendre connaissance des éléments afférents à la démarche diagnostique effectuée par les médecins.

Maîtriser les informations adaptées aux parents pour les soutenir dans la pose de diagnostic.

Maîtriser le suivi de la mise en place d'un programme thérapeutique, éducatif et rééducatif précoce.

Pouvoir expliquer avec précision le parcours des enfants TND TSA TDA/H.

# REPÉRAGE ET PRISE EN CHARGE DU RISQUE CARDIO-VASCULAIRE PAR L'INFIRMIÈRE DIABÈTE, HYPERTENSION ARTÉRIELLE

DURÉE :  
**14H**

DPC | E-LEARNING

PROGRAMME INTÉGRÉ

6H ÉVALUATION DES PRATIQUES  
PROFESSIONNELLES

8H FORMATION CONTINUE

**0€**  
RESTE À CHARGE

INDEMNISATION  
**658€**

PRIX : 566.4€ 100% FINANCÉ

NUMÉRO D'ACTION :  
**96592325055**

**FORMATRICE**  
COLETTE LAURENT,  
INFIRMIÈRE

**PUBLIC CIBLÉ**  
INFIRMIER.ES

## > RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Les maladies cardio-neurovasculaires et leurs complications sont la première cause de décès dans le monde.

En France, elles sont la **deuxième cause de décès** après les cancers, avec plus de 140 000 morts chaque année. La maladie cardiovasculaire est la 1ère cause de décès chez les femmes tout âges confondus. **Les femmes meurent plus que les hommes** de maladies cardiovasculaires.

En 2018, 4,1 millions d'assurés du régime général étaient traités pour une maladie cardio-neurovasculaire, dont plus de 360 000 pour maladie aiguë.

De plus 7.2 millions d'assurés du régime général étaient sous traitement pour risque cardiovasculaire, anti-hypertenseur ou hypocholestérolémiant. Et ils étaient 3.3 millions d'assurés traités pour diabète, autre facteur de risque cardio-neurovasculaire.

Au total, plus de 15 millions de personnes sont prises en charge en France pour maladie cardio-neurovasculaire, risque cardio-vasculaire ou diabète.

Quant aux patients atteints d'hypertension artérielle, leur nombre était estimé en 2018 à 10,2 millions de sujets traités. En 2019, 37 % des personnes de 75 ans ou plus sont atteintes de pathologies cardiovasculaires.

La formation proposée situe le patient atteint de diabète ou/et d'hypertension artérielle dans une vision globale de prise en charge afin de développer une qualité et une pertinence dans l'organisation des soins et leurs pratiques, et aussi l'intérêt pour les professionnels concernés d'adapter leurs pratiques en fonction des recommandations élaborées par les sociétés savantes et validées par l' HAS.

Cette formation s'inscrit dans le cadre d'un **programme intégré** en s'articulant sur un parcours de **formation continue** ainsi que sur l'**évaluation de vos pratiques professionnelles**. La méthode utilisée pour l'évaluation des pratiques professionnelles est celle de l'**audit clinique**.

**> OBJECTIFS OPÉRATIONNELS**

Permettre et renforcer la prévention, l'éducation, la prise en charge et le suivi personnalisé par une approche pluriprofessionnelle et globale dans un parcours de soins centré sur le patient.

Connaître les maladies cardio-neurovasculaires.

Prévenir et agir sur un risque multifactoriel des maladies cardio-neurovasculaires.

Rappeler les facteurs de risque cardio-vasculaire et le rôle pour l'infirmière libérale.

Actualiser ses connaissances et renforcer ses compétences sur les stratégies thérapeutiques des différents types de diabète.

Actualiser ses connaissances et renforcer ses compétences dans le suivi des patients atteints d'hypertension artérielle.

Optimiser la coordination pluriprofessionnelle et une traçabilité de qualité.

Participer au développement de l'e-santé et de la télémédecine.

**> DÉROULÉ DU PARCOURS DE FORMATION**

**MODULE 01**

**PRENDRE CONNAISSANCE DES RECOMMANDATIONS**

Recommander les bonnes pratiques, note de cadrage : Risque cardiovasculaire global en prévention primaire et secondaire : évaluation et prise en charge en médecine de premier recours - Haute Autorité de Santé (HAS), Mars 2021.

Guide du parcours de soins Diabète de type 2 de l'adulte - Haute Autorité de Santé (HAS), Mars 2014.

Fiche Mémo : Prise en charge de l'hypertension artérielle de l'adulte - Haute Autorité de Santé (HAS), Société Française d'Hypertension Artérielle, Septembre 2016.

**MODULE 02**

**CONNAÎTRE L'ÉPIDÉMIOLOGIE ET LES DÉFINITIONS.  
PRÉVENIR LES MALADIES CARDIO-NEUROVASCULAIRES.  
ÉVALUER LE RISQUE CARDIO-VASCULAIRE DANS LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE  
POPULATION**

Connaître les maladies cardio-neurovasculaires, les différents chiffres en France et dans le monde, l'incidence chez les femmes, la politique de prévention des maladies cardio-neurovasculaires dans la stratégie nationale de santé et les initiatives des pouvoirs publics pour améliorer le parcours de soins.

Identifier le risque cardiovasculaire des femmes.

Prévenir et agir sur un risque multifactoriel des maladies cardio-neurovasculaires.

> **DÉROULÉ DU PARCOURS DE FORMATION - SUITE**

**MODULE 02**

- SUITE

CONNAÎTRE L'ÉPIDÉMIOLOGIE ET LES DÉFINITIONS.

PRÉVENIR LES MALADIES CARDIO-NEUROVASCULAIRES.

ÉVALUER LE RISQUE CARDIO-VASCULAIRE DANS LES DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE  
POPULATION

Connaître les méthodes permettant d'estimer et d'évaluer le risque cardiovasculaire global.  
Connaître les objectifs de la prévention cardiovasculaire primaire et secondaire.  
Rappeler les facteurs de risque cardio-vasculaire et le rôle pour l'infirmière libérale.  
Reconnaître chez les femmes les facteurs de risques modifiables des maladies  
cardio-neurovasculaires.  
Connaître les facteurs de risques cardio-vasculaires du parcours cardio-gynécologique de la  
vie d'une femme.

**MODULE 03**

CONNAÎTRE LE DIABÈTE ÉPIDÉMIOLOGIE ET DÉFINITION - RAPPEL ANATOMIE ET PHYSIOLOGIE  
LES DIFFÉRENTS TYPES DE DIABÈTE

Connaître l'épidémiologique en matière d'incidence et de prévalence et définition des différents  
types de diabète.  
Rappeler l'anatomie, de la définition du diabète et des mécanismes physiopathologiques.  
Identifier les causes, facteurs de risques et diagnostic.  
Rappeler les signes cliniques, la stratégie médicamenteuse et non-médicamenteuse pour les  
patients diabétiques et les dispositifs médicaux pouvant être prescrit par l'infirmier.  
Connaître les nouveaux dispositifs : mesure du glucose interstitiel, les pompes à insuline et  
les premiers stylos à insuline connectés.  
Renforcer ses compétences dans le suivi des patients atteints de diabète notamment les  
actions infirmières d'éducation et de prévention : par rapport au règles hygiéno-diététiques et  
l'activité physique.  
Savoir mettre en œuvre une éducation thérapeutique personnalisée pour le patient et son  
entourage.

**MODULE 04**

PRENDRE CONNAISSANCE DES COMPLICATIONS AIGUËS

Connaître les complications aiguës : hypoglycémie, coma-hyperglycémies, les complications  
macro-vasculaires et les complications micro-vasculaires, le pied diabétique.  
Identifier la prévention, les facteurs de risques, les causes, le dépistage, les signes et  
symptômes, traitement et évolution pour chaque complication.  
Développer l'importance du suivi des patients atteints de diabète de type 2 et des risques  
cardio-vasculaires.  
Expliquer leurs mesures préventives et curatives.

> **DÉROULÉ DU PARCOURS DE FORMATION - SUITE**

**MODULE 05**

CONNAÎTRE RESSOURCE ET COOPÉRATION PROFESSIONNELLES DANS LA STRATÉGIE THÉRAPEUTIQUE GLOBALE, DÉCISION MÉDICALE PARTAGÉE.

IDENTIFIER LES ACTIONS INFIRMIÈRES DANS LA PRISE EN CHARGE GLOBALE DU RISQUE ET LES MODIFICATIONS DES HABITUDES DE VIE.

Rappeler les facteurs de risque cardio-vasculaire du diabète de type 1 et du diabète de type 2. Reconnaître et évaluer les facteurs de risques cardio-vasculaire de la population en situation de précarité.

Informar la population sur les principaux facteurs de risque.

Surveiller le risque cardiovasculaire global chez le sujet diabétique.

Utiliser les ressources et les coopérations professionnelles dans la stratégie thérapeutique globale chez le sujet diabétique.

Promouvoir la décision médicale partagée.

Identifier les actions infirmières dans le cadre des recommandations diététiques chez le patient diabétique de type 2 et la prise en charge globale du risque cardiovasculaire.

Identifier les actions infirmières dans le cadre des recommandations d'accompagnement à la réduction de la consommation d'alcool chez le patient diabétique de type 2 et la prise en charge globale du risque cardiovasculaire.

Identifier les actions infirmières dans le cadre des recommandations d'accompagnement à la réduction de la consommation de tabac chez le patient diabétique de type 2 et la prise en charge globale du risque cardiovasculaire.

Promouvoir l'activité physique comme une thérapie à part entière chez le patient diabétique de type 2 et la prise en charge globale du risque cardiovasculaire.

**MODULE 06**

CONNAÎTRE LE TRAITEMENT L'HYPERTENSION ARTÉRIELLE

Connaître l'épidémiologie en matière d'incidence et de prévalence et définition de l'hypertension artérielle.

Comprendre la physiologie du système cardiovasculaire et circulatoire.

Identifier les causes, facteurs de risque et les différentes mesures de la tension artérielle.

Rappeler les symptômes, le diagnostic et les complications de l'hypertension artérielle.

Expliquer les modalités thérapeutiques et les différents plans de soins de l'hypertension artérielle.

**MODULE 07**

RECONNAÎTRE LES RÔLES DE L'AIDANT ET COMMENT L'AIDER

Renforcer ses compétences dans le suivi des patients atteints d'hypertension artérielle notamment les actions infirmières des règles hygiéno-diététiques : l'alimentation équilibrée et régime sans sel, modérer sa consommation d'alcool, la réduction pondérale, la pratique d'un exercice physique régulier, la sexualité et le sevrage tabagique.

Confirmer ses compétences dans le suivi et l'accompagnement des patients atteints de l'hypertension artérielle par rapport aux traitements médicamenteux.

Savoir mettre en œuvre une éducation thérapeutique personnalisée pour le patient et son entourage.

Favoriser la décision médicale partagée.

Optimiser la coordination pluriprofessionnelle et une traçabilité de qualité.

Participer au développement de l'e-santé et de la télémédecine.



# LE RÔLE INFIRMIER DANS LA PRISE EN CHARGE DU CANCER DU SEIN

DURÉE :  
**10H**

**DPC | E-LEARNING**

**PROGRAMME INTÉGRÉ**

6H ÉVALUATION DES PRATIQUES  
PROFESSIONNELLES

4H FORMATION CONTINUE

**0€**  
RESTE À CHARGE

INDEMNISATION  
**470€**

**PRIX : 470.4€ 100% FINANCÉ**

**NUMÉRO D'ACTION :  
96592325056**

**FORMATRICE**  
FANNY DAKARIAN,  
INFIRMIÈRE

**PUBLIC CIBLÉ**  
INFIRMIER.ES

## > **RÉSUMÉ DE LA FORMATION**

L'amélioration de la prévention, du dépistage, du diagnostic et de la prise en charge des cancers est un enjeu organisationnel important pour notre système de santé.

Cette formation apporte les clés pour une prise en charge optimisée par l'infirmier.e, de l'approche diagnostic, à l'accompagnement.

Les outils abordés dans cette formation contribuent à l'amélioration de la prise en charge avec une approche pratique.

Cette formation s'inscrit dans la stratégie nationale de lutte contre les cancers dont les ambitions sont multiples :

- améliorer la prévention et la promotion des facteurs de protection,
- limiter les séquelles et améliorer la qualité de vie,
- lutter contre les cancers de mauvais pronostic,
- s'assurer que les progrès bénéficient à tous.

Cette formation s'inscrit dans le cadre d'un **programme intégré** en s'articulant sur un parcours de **formation continue** ainsi que sur l'**évaluation de vos pratiques professionnelles**.

La méthode utilisée pour l'évaluation des pratiques professionnelles est celle de l'**audit clinique**.

## > **OBJECTIFS OPÉRATIONNELS**

Renforcer et améliorer le rôle infirmier dans la prise en charge du cancer du sein.

Prendre connaissance de la physiologie du sein.

Connaître et repérer les causes et facteurs de risque.

➤ **OBJECTIFS OPÉRATIONNELS**

S'approprier le rôle de l'infirmier.e dans l'accompagnement du patient avant la pose du diagnostic

Connaître le rôle de l'infirmier.e dès l'annonce du diagnostic et dans le suivi de la prise en charge du patient.

➤ **DÉROULÉ DU PARCOURS DE FORMATION**

**MODULE 01**      PRENDRE CONNAISSANCE DES RECOMMANDATIONS

Dépistage et prévention du cancer du sein - Recommandation en santé publique, 10 avril 2015 - Haute Autorité de Santé (HAS).

**MODULE 02**      PRENDRE CONNAISSANCE DE LA PHYSIOLOGIE DU SEIN. CONNAÎTRE ET REPÉRER LES CAUSES ET FACTEURS DE RISQUE

Comprendre le fonctionnement du sein.  
Connaître le cancer du sein.  
Identifier les causes et facteurs de risques.

**MODULE 03**      S'APPROPRIER LE RÔLE DE L'INFIRMIER.E DANS L'ACCOMPAGNEMENT DU PATIENT AVANT LA POSE DU DIAGNOSTIC

Connaître les éléments prévention et de diagnostic.  
Connaître les différentes prises en charge.  
Connaître le rôle IDE avant le diagnostic.

**MODULE 04**      CONNAÎTRE LE RÔLE DE L'INFIRMIER.E DÈS L'ANNONCE DU DIAGNOSTIC ET DANS LE SUIVI DE LA PRISE EN CHARGE DU PATIENT.

Connaître les éléments de l'annonce du diagnostic et de la mise en place du traitement.  
Identifier les surveillances après le diagnostic.  
Identifier les différents traitements : chimiothérapie, radiothérapie, médicaments, La reconstruction mammaire...  
S'approprier la prise en charge de la douleur.

# REPÉRAGE ET CONDUITE À TENIR FACE AUX VIOLENCES OU SUSPICIONS DE VIOLENCES FAITES AUX ADULTES – VIOLENCES CONJUGALES

DURÉE :  
**10H**

DPC | E-LEARNING

PROGRAMME MIXTE

6H ÉVALUATION DES PRATIQUES  
PROFESSIONNELLES

3H FORMATION CONTINUE

1H CLASSE VIRTUELLE

0€

RESTE À CHARGE

INDEMNISATION

470€

PRIX : 494.4€ 100% FINANCÉ

NUMÉRO D'ACTION :  
**96592325057**

**FORMATRICE**

AXELLE BERLET,  
PSYCHOLOGUE

**PUBLIC CIBLÉ**

INFIRMIER.ES

## > RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Toutes les femmes et tous les hommes, quel que soit leur statut socio-économique, leur âge, leur orientation sexuelle, leur état de santé, leur handicap **peuvent être concernés** par les violences.

Les violences conjugales en font partie et peuvent revêtir différentes formes : **verbales, sexuelles, économiques**, etc.

En 2020 :

- 102 femmes ont été **tuées** par leur (ex)partenaire.
- 25 enfants mineurs ont été **tués** par l'un de leurs parents dans un contexte de violences au sein du couple.
- 27 hommes ont été **tués** par leur (ex)partenaire.

Les professionnels étant en première ligne dans ce **contexte aggravant** de violences conjugales, l'article 51 de la loi du 4 août 2014 invite à la création de cette formation.

Elle s'appuie sur la pertinence à **repérer** et à **accompagner** au mieux les personnes victimes, ainsi que les membres du foyer et notamment les enfants, en adoptant le positionnement le plus adapté et les recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS).

Cette formation abordera ce sujet avec de nombreuses études de **cas cliniques**, afin de donner toutes les clés pour un repérage efficient de la violence conjugale. Cette formation s'inscrit dans le cadre d'un **programme intégré** en s'articulant sur un parcours de **formation continue** ainsi que sur l'**évaluation de vos pratiques professionnelles**.

La méthode utilisée pour l'évaluation des pratiques professionnelles est celle de l'**audit clinique**.

**> OBJECTIFS OPÉRATIONNELS**

Prendre connaissance des recommandations et bonnes pratiques conseillées par la Haute Autorité de Santé (HAS).

Comprendre le contexte et les enjeux.

Savoir repérer.

Savoir accueillir et prendre en charge.

Savoir repérer et prendre en charge les personnes vulnérables.

Adopter le juste positionnement professionnel.

**> DÉROULÉ DU PARCOURS DE FORMATION**

**MODULE 01**      **PRENDRE CONNAISSANCE DES RECOMMANDATIONS**

Prendre connaissance des recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS) en matière de repérage et conduite à tenir face aux violences conjugales.  
Connaître les différentes formes possibles de violences conjugales.  
Prendre connaissance des documents édités- Haute Autorité de Santé (HAS).

**MODULE 02**      **COMPRENDRE LE CONTEXTE ET LES ENJEUX**

Connaître :

- La réalité chiffrée,
- Les différentes formes de violences au sein du couple,
- Les fondements juridiques et les principales infractions,
- Le cadre et les évolutions réglementaires.

Comprendre :

- Le déroulement du parcours judiciaire à la suite d'une plainte,
- Les stratégies développées par l'agresseur sur sa victime,
- Le schéma de l'emprise, du psycho-traumatisme et des conséquences familiales.

S'approprier les outils à disposition des professionnels.  
Avoir accès aux ressources locales et territoriales en aide aux professionnels.

**MODULE 03**      **SAVOIR REPÉRER**

Maîtriser les réflexes de repérage des victimes.  
Maîtriser le questionnement systématique.  
Évaluer le danger.  
Prendre en compte le danger pour les membres de la famille, notamment les enfants.

> **DÉROULÉ DU PARCOURS DE FORMATION - SUITE**

**MODULE 04** SAVOIR ACCUEILLIR ET PRENDRE EN CHARGE

Connaître l'accueil pluri-professionnel psycho-médico-social.  
Maîtriser la prise en charge globale selon la situation.  
Acquérir les informations à donner à la victime sur ses droits et aides.  
Connaître la procédure et la réalisation du signalement à l'autorité judiciaire.  
Rédiger un Certificat Médical Initial (CMI) ou une attestation.  
Connaître l'organisation du suivi médical, psychologique et social.  
Savoir intégrer les membres du foyer, notamment les enfants.

**MODULE 05** SAVOIR REPÉRER ET PRENDRE EN CHARGE LES PERSONNES VULNERABLES

Définition de la population vulnérable  
Comprendre le lien entre dépendance induite par ces vulnérabilités et actes de violence  
Connaître les spécificités liées au repérage des personnes vulnérables  
Connaître les spécificités liées à la prise en charge de personnes vulnérables

**MODULE 06** ADOPTER LE JUSTE POSITIONNEMENT PROFESSIONNEL

Maîtriser le positionnement et l'attitude professionnels, justes et adaptés.  
S'approprier les techniques d'entretien, d'examen et de consultation.  
Accompagner la victime dans son discours.  
Maîtriser ce qu'il est conseillé de faire ou ne pas faire.

# S'APPROPRIER LES CONNAISSANCES POUR LE DÉPISTAGE DE LA DÉNUTRITION CONCERNANT LA PERSONNE ÂGÉE DE +70 ANS

DURÉE :  
**7H**

DPC | E-LEARNING

PROGRAMME MIXTE

6H ÉVALUATION DES PRATIQUES  
PROFESSIONNELLES

3H FORMATION CONTINUE

1H CLASSE VIRTUELLE

**0€**  
RESTE À CHARGE

INDEMNISATION  
**329€**

PRIX : 345.6€ 100% FINANCÉ

NUMÉRO D'ACTION :  
**96592325059**

**FORMATRICE**  
MIREILLE ÉTIENNE,  
DIÉTÉTICIENNE

**PUBLIC CIBLÉ**  
INFIRMIER.ES

## > RÉSUMÉ DE LA FORMATION

La dénutrition de la personne de plus de 70 ans est un enjeu de santé publique au vu de sa prévalence qui varie de 4 à 10 % à domicile, de 15 à 38 % en institution et de 30 à 70 % à l'hôpital.

Cette formation apporte les connaissances sur la **dénutrition de la personne de plus de 70 ans** et propose des outils pour son dépistage et repérage.

Cette formation s'appuie sur les bonnes pratiques de la Haute Autorité de Santé (HAS).

Cette formation abordera ce sujet avec de nombreuses études de **cas cliniques** afin de donner toutes les clés pour un repérage efficace de la dénutrition.

Cette formation s'inscrit dans le cadre d'un **programme intégré** en s'articulant sur un parcours de **formation continue** ainsi que sur l'**évaluation de vos pratiques professionnelles**.

La méthode utilisée pour l'évaluation des pratiques professionnelles est celle de l'**audit clinique**.

## > OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

S'approprier les connaissances et outils pour le repérage de la dénutrition de la personne de plus de 70 ans.

Prendre connaissance des recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS), sur la dénutrition de la personne âgée.

Connaître les conséquences de la dénutrition.

Repérer les facteurs de risques de la dénutrition.

Connaître les outils de repérage.

> **DÉROULÉ DU PARCOURS DE FORMATION**

**MODULE 01**

PRENDRE CONNAISSANCE DES RECOMMANDATIONS & CONNAÎTRE LE CONTEXTE ET L'ÉTAT DES LIEUX DE LA DÉNUTRITION DE LA PERSONNE ÂGÉE

Diagnostic de la dénutrition chez la personne de 70 ans et plus.  
Recommandation de la Haute Autorité de Santé (HAS) - 10 novembre 2021.

**MODULE 02**

CONNAÎTRE LES CONSÉQUENCES DE LA DÉNUTRITION

Connaître les conséquences de la dénutrition et sa prévalence.  
Connaître la spirale de la dénutrition.

**MODULE 03**

REPÉRER LES FACTEURS DE RISQUES DE LA DÉNUTRITION

Connaître les effets du vieillissement.  
Repérer les facteurs de risques de la dénutrition.  
Connaître les signes d'alerte.  
Identifier les risques nutritionnels.  
Repérer les situations à risques pouvant entraîner une dénutrition.

**MODULE 04**

CONNAÎTRE LES OUTILS DE REPÉRAGE

Connaître les critères de diagnostic de la Haute Autorité de Santé (HAS).  
Rechercher les critères phénotypiques.  
Rechercher les critères étiologiques.  
Connaître les critères de diagnostic de dénutrition sévère de la Haute Autorité de Santé (HAS).

# MAÎTRISER LE BON USAGE DU MÉDICAMENT

DURÉE :  
**9H**

DPC | E-LEARNING

PROGRAMME INTÉGRÉ

5H ÉVALUATION DES PRATIQUES  
PROFESSIONNELLES

4H FORMATION CONTINUE

**0€**  
RESTE À CHARGE

INDEMNISATION  
**423€**

PRIX : 408€ 100% FINANCÉ

NUMÉRO D'ACTION :  
**96592325063**

**FORMATRICE**  
DR MURIEL OBADIA,  
DOCTEUR EN PHARMACIE

**PUBLIC CIBLÉ**  
INFIRMIER.ES

## > RÉSUMÉ DE LA FORMATION

La iatrogénie médicamenteuse est responsable de 130 000 hospitalisations et 10 000 décès par an. La population des plus de 65 ans, **polymédiquée**, est la plus touchée.

La prévention de ces risques concerne l'ensemble des professionnels de santé à toutes les étapes de la **prise médicamenteuse**.

Les causes sont multiples d'où la nécessité pour les professionnels de pouvoir les **identifier et les repérer**, afin d'**éviter des hospitalisations évitables**, liées à ces événements.

L'amélioration de la prise en charge des patients doit se faire en mettant le patient au centre des préoccupations de tous les professionnels, sans oublier la nécessité d'impliquer le patient.

Cette formation s'inscrit dans le cadre d'un **programme intégré** en s'articulant sur un parcours de **formation continue** ainsi que sur l'**évaluation de vos pratiques professionnelles**.

La méthode utilisée pour l'évaluation des pratiques professionnelles est celle de l'**audit clinique**.

## OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Permettre aux professionnels de santé d'appréhender l'impact médical et économique du mauvais usage du médicament

Faciliter, pour chaque profession, l'appropriation des outils existants qui permettent un bon usage du médicament, le repérage des situations à risque, l'alerte et la révision des pratiques

Développer la prise en charge interdisciplinaire et inter-professionnelle, en particulier dans le lien hôpital-ville et le lien entre les professionnels de premier recours.



> **DÉROULÉ DU PARCOURS DE FORMATION**

**MODULE 01**

DÉFINIR LE BON USAGE DU MÉDICAMENT. DÉFINIR UN ACCIDENT D'ORIGINE MÉDICAMENTEUSE

Médicament.

Bon usage du médicament.

Mauvais usage du médicament.

Classification des événements d'origine médicamenteuse.

**MODULE 02**

IDENTIFIER LES CAUSES PRINCIPALES DES ACCIDENTS D'ORIGINE MÉDICAMENTEUSE

Les causes principales d'événements d'origine médicamenteuse :

- liés aux patients,
- liés à l'environnement,
- liés aux professionnels,
- liés aux médicaments.

**MODULE 03**

ACTUALISER LES CONNAISSANCES SUR LES MÉDICAMENTS À RISQUE

Médicaments les plus incriminés.

Savoir repérer une situation en lien avec un risque d'origine médicamenteuse.

**MODULE 04**

IDENTIFIER LES FACTEURS DE RISQUES AFIN D'ADOPTER UNE ATTITUDE PERTINENTE ET ADÉQUATE

Repérer les situations à risque.

Repérer les populations à risque.

Connaître les points de vigilance.

**MODULE 05**

SÉCURISER LA PRISE EN CHARGE MÉDICAMENTEUSE D'UN PATIENT DE FAÇON PERTINANTE ET ADAPTÉE

Préparation des piluliers.

Administration : règle des «5 B».

Surveillances IDE.

**MODULE 06**

METTRE EN ŒUVRE UNE POLITIQUE DE PRÉVENTION DU MAUVAIS USAGE DU MÉDICAMENT EN ADOPTANT UNE APPROCHE ÉDUCATIVE AUPRÈS DES PATIENTS ET EN DÉVELOPPANT UNE POLITIQUE DE COORDINATION AVEC LES PROFESSIONNELS IMPLIQUÉS

Connaissance des outils favorisant un bon usage des médicaments et permettant la prévention d'événements iatrogènes :

- Observance. Echelles de Girerd et Morisky,
- La règle des «5 B» permettant l'évaluation de la sécurisation de l'administration des médicaments (Outils Haute Autorité de Santé, HAS),

**> DÉROULÉ DU PARCOURS DE FORMATION - SUITE**

**MODULE 06**

**SUITE**

METTRE EN ŒUVRE UNE POLITIQUE DE PRÉVENTION DU MAUVAIS USAGE DU MÉDICAMENT EN ADOPTANT UNE APPROCHE ÉDUCATIVE AUPRÈS DES PATIENTS ET EN DÉVELOPPANT UNE POLITIQUE DE COORDINATION AVEC LES PROFESSIONNELS IMPLIQUÉS

- Roue de Deming,
- Le Score de risque d'événement indésirable médicamenteux (EIM) en gériatrie,
- Grille de recueil/HAS,
- Dossier pharmaceutique,
- Dossier médical partagé,
- Messagerie sécurisée,
- Conciliation médicamenteuse.

Approche éducative

- Sensibiliser aux outils, techniques et attitudes permettant d'adopter une posture appropriée et développer une démarche éducative auprès des patients.

Coordination.

- Comment agir ensemble, au quotidien pour dépister et agir face aux risques (potentiels ou avérés) d'accident d'origine médicamenteuse de nos patients ?

# SAVOIR REPÉRER, ACCOMPAGNER ET PRENDRE EN CHARGE LES TROUBLES ANXIODÉPRESSIFS : LE RÔLE DE L'INFIRMIER

DURÉE :  
**10H**

DPC | E-LEARNING

PROGRAMME INTÉGRÉ

6H ÉVALUATION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

4H FORMATION CONTINUE

0€

RESTE À CHARGE

INDEMNISATION

470€

PRIX : 470.4€ 100% FINANCÉ

NUMÉRO D'ACTION :  
**96592325102**

**FORMATRICE**

AXELLE BERLET,  
PSYCHOLOGUE HYPNOTHÉRAPEUTE

**PUBLIC CIBLÉ**

INFIRMIER.ES

## > RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Depuis quelques années, les troubles anxio-dépressifs sont très présents dans la population, française comme mondiale. Ils sont classifiés parmi les **troubles mentaux** les plus courants. Par exemple, l'épidémiologie relative à l'anxiété montre qu'environ 33% de la population est touchée au cours de sa vie (étude de 2015).

La période si particulière du COVID a déclenché par la suite une montée importante des **diagnostics des troubles anxieux** et de dépression, parmi tous les âges de la population : enfants, adolescents, adultes et personnes âgées.

Les professionnels étant en première ligne dans ce contexte aggravé et aggravant, et ce qui invita à la création de cette formation. Elle s'appuie sur la pertinence d'améliorer, repérer et prendre en charge au mieux les personnes concernées, ainsi que les personnes plus vulnérables et à risque, en adoptant le positionnement le plus adapté et les recommandations de la Haute Autorité de Santé.

Seront donc abordés la complexité de ces troubles par leur aspect multiple et leurs spécificités dans le repérage, l'orientation vers les partenaires selon les traitements (médicamenteux et non médicamenteux) adaptés et conseillés, le rôle de l'infirmier dans la prise en charge, le suivi et l'accompagnement du patient. Les personnes vulnérables (enfants, ados, femmes en post-partum, personnes âgées) feront l'objet d'un focus particulier.

Cette formation s'inscrit dans le cadre d'un **programme intégré** en s'articulant sur un parcours de **formation continue** ainsi que sur l'**évaluation de vos pratiques professionnelles**.

La méthode utilisée pour l'évaluation des pratiques professionnelles est celle de l'**audit clinique**.

**> OBJECTIFS OPÉRATIONNELS**

Améliorer sa pratique d'infirmier pour un accompagnement, un soutien et des résultats optimaux, pour le patient, et la qualité de son suivi, par : renforcer la phase de repérage, faciliter la coordination entre professionnels concernés, optimiser la prise en charge et avoir connaissance du parcours de soin.

Prendre connaissance des recommandations de la Haute Sécurité de Santé (HAS).

Repérer les troubles anxiodépressifs

Orienter vers les partenaires

Connaitre le rôle de l'infirmier dans la prise en charge du patient

Repérer et prendre en charge les personnes vulnérables

**> DÉROULÉ DU PARCOURS DE FORMATION**

**MODULE 01**      PRENDRE CONNAISSANCE DES RECOMMANDATIONS

Prendre connaissance des recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS) en matière de repérage et prise en charge des troubles anxio-dépressifs.  
Prendre connaissance des troubles et des risques.  
Prendre connaissance des documents édités.

**MODULE 02**      SAVOIR REPÉRER LES TROUBLES

Connaître les signes d'alerte : physiques, psychiques, comorbidités.  
S'adapter à l'âge.  
Évaluer le danger et les risques spécifiques.  
Connaître les outils adaptés.  
S'approprier leur utilisation en pratique clinique.

**MODULE 03**      SAVOIR ORIENTER VERS LES PARTENAIRES

Connaître les acteurs et dispositifs disponibles.  
Avoir accès aux ressources locales et territoriales en aide aux professionnels.  
Savoir orienter et adresser de façon adéquate selon le besoin du patient et la spécificité du partenaire.

> **DÉROULÉ DU PARCOURS DE FORMATION - SUITE**

**MODULE 04** SAVOIR PRENDRE EN CHARGE : LE RÔLE INFIRMIER

Connaître la prise en charge globale selon la situation.

Assurer le suivi du patient.

Contrôler les traitements médicamenteux, en lien avec les recommandations actuelles.

Connaître les différentes thérapies non-médicamenteuses efficaces validées et adaptées au besoin.

Savoir adapter le suivi, les outils et les orientations à l'évolution du patient.

Assurer une alliance et un soutien thérapeutique pour un juste accompagnement.

**MODULE 05** SAVOIR REPÉRER ET PRENDRE EN CHARGE LES PERSONNES VULNÉRABLES

Définition de la population vulnérable.

Connaître les spécificités liées au repérage des personnes à risque.

Connaître les spécificités liées à la prise en charge de personnes à risque.

# CYBERSÉCURITÉ EN SANTÉ

DURÉE :  
**11H**

**DPC | E-LEARNING**

**PROGRAMME INTÉGRÉ**

6H ÉVALUATION DES PRATIQUES  
PROFESSIONNELLES

5H FORMATION CONTINUE

**0€**  
RESTE À CHARGE

INDEMNISATION  
**517€**

**PRIX : 494.4€ 100% FINANCÉ**

**NUMÉRO D'ACTION :  
96592325113**

**FORMATRICE**

DIRECTRICE GÉNÉRALE CYBERWINGS,  
INGÉNIEURE EN SYSTÈMES  
D'INFORMATION ET CONSULTANTE EN  
CYBERSÉCURITÉ

**PUBLIC CIBLÉ**  
INFIRMIER.ES

## > **RÉSUMÉ DE LA FORMATION**

Hôpitaux, cliniques, laboratoires d'analyse, cabinets médicaux, etc... sont des organisations de plus en plus **ciblées par les cybercriminels**.

Cette sensibilisation vous permettra **d'appréhender les différents moyens utilisés** par les attaquants pour exploiter les vulnérabilités de votre système d'information et compromettre ainsi les données sensibles.

Vous comprendrez ainsi pourquoi le secteur de la santé est particulièrement visé et connaîtrez les **principaux gestes à pratiquer** au quotidien pour protéger les données numériques que vous manipulez (hygiène numérique).

Cette formation s'inscrit dans le cadre d'un **programme intégré** en s'articulant sur la **formation continue** ainsi que sur l'**évaluation des pratiques professionnelles** (EPP).

La méthode utilisée pour l'évaluation de pratiques professionnelles est celle de **l'audit clinique**.

## > **OBJECTIFS OPÉRATIONNELS**

Concevoir et maintenir sécurisé son environnement numérique de travail.

Savoir se prémunir et réagir face aux incidents.

Adopter une bonne hygiène numérique.

Analyser sa pratique professionnelle.

## > OBJECTIFS OPÉRATIONNELS - SUITE

A l'issue de la formation, les participants seront en capacité de :

Connaître les cyberattaques et la sécurité des systèmes d'information.

Protéger leurs données par une authentification forte.

Adopter les bonnes pratiques en situation de mobilité et de télétravail.

Se prémunir contre le phishing et social engineering.

Mettre en œuvre une hygiène numérique au quotidien.

## > DÉROULÉ DU PARCOURS DE FORMATION

### MODULE 01 PRENDRE CONNAISSANCE DES RECOMMANDATIONS

Prendre connaissance des référentiels en cybersécurité :

- Référentiel relatif aux traitements de données à caractère personnel destinés à la gestion des cabinets médicaux et paramédicaux - Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), 28 juillet 2020.
- Politique Générale de Sécurité des Systèmes d'Information (PGSSI).
- Le Guide d'hygiène informatique de l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI).

### MODULE 02 CONTEXTE DE LA CYBERSÉCURITÉ EN SANTÉ

Qu'est-ce que la Sécurité des Systèmes d'Information (SSI), notion de DICT (Disponibilité, Intégrité, Confidentialité, Traçabilité).

Actualité des attaques en santé.

Quels sont les impacts suite à une cyber-attaque ?

Physionomie de la cyber-criminalité.

Comment se déroule une attaque ?

Le contexte réglementaire de la sécurité lié à la santé.

Les différents référentiels de la sécurité numériques (PGSSI, ANSSI et CNIL).

Les organismes de sécurité numérique liés à la santé à connaître.

L'organisation de la Sécurité des Systèmes d'Information (SSI).

Pourquoi il est important d'avoir une bonne hygiène numérique malgré les technologies de protection ?

### MODULE 03 L'IMPORTANCE DE L'AUTHENTIFICATION

Qu'est-ce que l'authentification ?

Pourquoi des droits d'accès différents sur les applications ?

Les attaques les plus courantes : fuites des mots de passe, création de dictionnaires des mots de passe les plus courants, prêt du mot de passe, diffusion du mot de passe.

> **DÉROULÉ DU PARCOURS DE FORMATION - SUITE**

<b>MODULE 03</b> - SUITE	<b>L'IMPORTANCE DE L'AUTHENTIFICATION</b>
<p>Votre adresse mail est-elle dans une liste qui a fuité ?          Qu'est-ce qu'un mot de passe fort ?          Comment protéger son mot de passe ?          L'utilité de l'authentification à facteur multiple.          Les enjeux de l'identification numérique appliquée à la santé.</p>	

<b>MODULE 4</b>	<b>LES MÉLANGES DES USAGES PERSONNELS ET PROFESSIONNELS &amp; LA MOBILITÉ</b>
<p>Les risques liés à la mobilité.          Les risques du mélange des usages personnels et professionnels.          La recherche d'information via les réseaux sociaux.          Se protéger en situation de mobilité.          Pourquoi ne pas faire confiance aux Wi-Fi publics ?          Bonnes pratiques en télétravail.          VPN, pourquoi tout le monde en parle ?          Quels sont les risques avec votre smartphone et comment le protéger (antivirus, applications de confiance ...) ?</p>	

<b>MODULE 5</b>	<b>PHISHING ET SOCIAL ENGINEERING</b>
<p>Qu'est-ce que le social engineering ?          Qu'est-ce que le phishing, le vishing et le smishing ?          Une campagne de phishing réussie, quels impacts ?          Les ransomware diffusé par phishing : mode opératoire et intérêts des cyber-attaquants.          Comment reconnaître un mail suspect ?          Un exemple d'escroquerie bien menée.</p>	

<b>MODULE 6</b>	<b>HYGIENE NUMERIQUE AU QUOTIDIEN</b>
<p>L'intérêt des mises à jour.          Utilisation d'outils légitimes.          Bureau « propre » et partage de sessions.          Risques des périphériques USB et gestion de vos périphériques amovibles.          Utilisation d'outils « gratuits » en ligne et risques.          L'utilisation de votre messagerie sécurisée.          Se protéger au quotidien.          Qu'est-ce que le chiffrement et comment cela protège vos données ?          Que faire en cas de compromission d'un poste ?</p>	



# SAVOIR DÉPISTER LA BOULIMIE ET CONNAÎTRE SA PRISE EN CHARGE : LE RÔLE DE L'INFIRMIER

DURÉE :  
**10H**

DPC | E-LEARNING

PROGRAMME INTÉGRÉ

6H ÉVALUATION DES PRATIQUES  
PROFESSIONNELLES

4H FORMATION CONTINUE

0€

RESTE À CHARGE

INDEMNISATION

470€

PRIX : 470.4€ 100% FINANCÉ

NUMÉRO D'ACTION :  
**96592325118**

**FORMATRICE**  
CLÉLIA D'ANGELO,  
DIÉTÉTICIENNE NUTRITIONNISTE

**PUBLIC CIBLÉ**  
INFIRMIER.ES

## > RÉSUMÉ DE LA FORMATION

La boulimie est un trouble du comportement alimentaire (TCA) touchant environ 1.5% des 11-20 ans et qui concerne trois jeunes filles pour un garçon.

Elle peut entraîner des **conséquences graves** sur la santé physique et mentale des patients, y compris des **complications médicales** et des troubles émotionnels.

Son repérage précoce revêt donc une importance cruciale afin d'**initier un traitement adapté** et de prévenir l'aggravation des symptômes, favorisant ainsi une **prise en charge efficace** et pluridisciplinaire.

Pour les patients présentant les symptômes de cette pathologie, selon les recommandations de l'Haute Autorité de Santé (HAS), il est essentiel de consulter un professionnel de la santé qui pourra émettre un diagnostic et orienter vers un **traitement approprié** pouvant aider à atténuer les effets de ce trouble et à favoriser une meilleure qualité de vie.

Cette formation apporte les compétences clés pour identifier les signes cliniques, les situations à risque et tous les facteurs sur lesquels le praticien pourra s'appuyer. Elle permet de favoriser le dépistage et s'inscrit dans le rôle infirmier.

Cette formation s'inscrit dans le cadre d'un **programme intégré** en s'articulant sur un parcours de **formation continue** ainsi que sur l'**évaluation de vos pratiques professionnelles**.

La méthode utilisée pour l'évaluation des pratiques professionnelles est celle de l'**audit clinique**.

## > OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

L'objectif de cette formation est d'apporter les outils de dépistage et de prise en charge qui existent pour la boulimie, en ciblant notamment le rôle infirmier.

> **OBJECTIFS OPÉRATIONNELS - SUITE**

Prendre connaissance des recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS).

Renforcer les connaissances sur le diagnostic précoce de la boulimie.

Connaître les situations à risques.

Concevoir et mettre en œuvre des actions de prévention et d'éducation thérapeutique.

Connaître le parcours de soin et la prise en charge pluridisciplinaire, dont le rôle de l'infirmier.

> **DÉROULÉ DU PARCOURS DE FORMATION**

<b>MODULE 01</b>	<b>COMPRENDRE LA BOULIMIE</b>
Définition et caractéristiques des termes «TCA» et «Boulimie». Sémiologie des TCA. Constat des TCA en France. Prendre connaissance des recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS) : boulimie et hyperphagie boulimique : repérage et éléments généraux de prise en charge, juin 2019.	

<b>MODULE 02</b>	<b>REPÉRAGE ET ENTRETIEN CLINIQUE D'ÉVALUATION DE LA BOULIMIE</b>
Population à risque. Recherche des différents éléments d'une crise de boulimie. Antécédents à rechercher. Examens physiques/bilan somatique initial. Examens psychiatriques.	

<b>MODULE 03</b>	<b>SIGNES CLINIQUES D'APPEL D'UNE BOULIMIE</b>
Demandes d'amaigrissement ou de perte de poids. Habitudes alimentaires restrictives. Alerte de l'entourage. Exercice physique excessif. Signe de Russell.	

<b>MODULE 04</b>	<b>SITUATIONS À RISQUES POUR LE PATIENT BOULIMIQUE</b>
Antécédents de troubles de conduites alimentaires. Affections somatiques. Manifestations psychologiques. Le rôle des émotions. L'éducation, son rôle, ses enjeux. Mécanisme de défense, d'évitement.	

> **DÉROULÉ DU PARCOURS DE FORMATION - SUITE**

**MODULE 05** LA PRÉVENTION DE LA RECHUTE DANS LES TCA

La pleine conscience.  
L'accueil des émotions.  
L'acceptation, la déculpabilisation.  
L'image corporelle positive.

**MODULE 06** PARCOURS DE SOIN ET PRISE EN CHARGE PLURIDISCIPLINAIRE COORDONNÉE :  
SUIVRE DES PATIENTS BOULIMIQUES

Connaître le parcours de soin d'un patient boulimique.  
Relais à proposer au patient - réorienter le patient et sa famille par des pairs.  
Parcours sans rupture.  
Continuité et coordination des soins.  
Rôle des associations d'usagers.  
Expériences des patients ressources.

**MODULE 07** FOCUS SUR LE RÔLE INFIRMIER

Stratégie thérapeutique.  
Accompagnement et éducation du patient et de son entourage.  
Initiation des soins.

# SOINS PALLIATIFS ET FIN DE VIE : ACCOMPAGNER LES PATIENTS ET LEUR ENTOURAGE

DURÉE :  
**10H**

Document mis à jour en octobre 2023

## DPC | PRÉSENTIEL + E-LEARNING

### PROGRAMME MIXTE

5H ÉVALUATION DES PRATIQUES  
PROFESSIONNELLES

5H FORMATION CONTINUE EN  
PRÉSENTIEL

**0€**  
RESTE À CHARGE

INDEMNISATION  
**470€**

PRIX : 456€ 100% FINANCÉ

NUMÉRO D'ACTION :  
**96592325124**

**FORMATRICES**  
CAMILLE COSTAGLIOLA & FANNY  
DAKARIAN,  
INFIRMIÈRES

**PUBLIC CIBLÉ**  
INFIRMIER.ES

## > RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Cette formation s'inscrit dans l'objectif de diffusion de la démarche palliative, sa promotion et l'appropriation des recommandations et bonnes pratiques, et dans le cadre du plan national de 2021-2024 « Développement des soins palliatifs et accompagnement de la fin de vie.

Elle est conçue à destination des infirmiers et infirmières

Elle est illustrée par des cas cliniques, des outils concrets afin de permettre aux professionnels de santé de s'approprier concrètement son contenu.

Cette formation s'inscrit dans le cadre d'un **programme intégré** en s'articulant sur la **formation continue** et sur l'**évaluation des pratiques professionnelles**.

La méthode utilisée pour l'évaluation de pratiques professionnelles est celle de l'**audit clinique**.

## > OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Définir les soins palliatifs, la démarche palliative, les termes utilisés et leur signification.

Acquérir les textes concernant les droits des patients, les obligations des professionnels, le socle législatif et réglementaire des soins palliatifs et de la fin de vie.

Appliquer les obligations légales et réglementaires et en informer le patient et ses proches.

Identifier une situation relevant des soins palliatifs.

Élaborer une démarche clinique en phase palliative et en phase terminale incluant la mise en place d'une démarche thérapeutique en situation complexe.

**> OBJECTIFS OPÉRATIONNELS - SUITE**

S'associer dans une réflexion éthique en collaboration avec les autres intervenants.

Établir une communication avec le patient et les proches.

Élaborer un projet de prise en soins palliatifs collégial, pluridisciplinaire et consensuel avec le patient et proposer un accompagnement adapté.

**> DÉROULÉ DU PARCOURS DE FORMATION**

<b>MODULE 01</b>	<b>DÉFINIR LES SOINS PALLIATIFS, LA DÉMARCHE PALLIATIVE, LES TERMES UTILISÉS ET LEUR SIGNIFICATION</b>
------------------	--

Définitions : soins palliatifs, démarche palliative, soins de fin de vie.  
Représentations.  
Historique.

<b>MODULE 02</b>	<b>ACQUÉRIR LES TEXTES CONCERNANT LES DROITS DES PATIENTS, LES OBLIGATIONS DES PROFESSIONNELS, LE SOCLE LÉGISLATIF ET RÉGLEMENTAIRE DES SOINS PALLIATIFS ET DE LA FIN DE VIE &amp; APPLIQUER LES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES ET EN INFORMER LE PATIENT ET SES PROCHES</b>
------------------	---

Contexte législatif, réglementation :

- Les textes concernant les droits des patients.

Socle législatif et réglementaire des soins palliatifs et de la fin de Vie :

- Loi du 9 juin 1999 visant à garantir le droit à l'accès aux soins palliatifs.
- Loi du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé (loi Kouchner).
- Loi du 22 avril 2005 relative aux droits des malades et à la fin de vie (Interdiction de l'obstination déraisonnable, droit pour tout malade à l'abstention ou l'arrêt de traitement, principe de collégialité et de transparence pour toute décision, création des directives anticipées).
- Loi Leonetti-Claeys du 2 février 2016 créant de nouveaux droits en faveur des malades et des personnes en fin de vie.

Recueil, conservation et consultation des directives anticipées.

Identifier la personne de confiance.

Procédure collégiale.

<b>MODULE 03</b>	<b>IDENTIFIER UNE SITUATION RELEVANT DES SOINS PALLIATIFS</b>
------------------	---

Physiopathologie :

La douleur aiguë ou chronique.

L'inflammation aiguë ou chronique.

La déshydratation : définition, signes, évaluation, symptômes liés, modalités thérapeutiques, contre-indications et effets secondaires, organisation de l'hydratation en collaboration avec l'entourage, l'hydratation en fin de vie : comment, jusqu'où ?

La dénutrition aiguë ou chronique, l'anorexie, la cachexie : signes, évaluation nutritionnelle, la prise en charge, l'alimentation per os.

> **DÉROULÉ DU PARCOURS DE FORMATION - SUITE**

**MODULE 03**

IDENTIFIER UNE SITUATION RELEVANT DES SOINS PALLIATIFS

- SUITE

L'alimentation entérale, l'alimentation parentérale, organisation de l'hydratation en collaboration avec l'entourage, l'alimentation en fin de vie : comment, jusqu'où ?

La sarcopénie ou de la neuropathie.

Symptômes digestifs (occlusion, ascite) : signes, causes, traitement et règles hygiéno-diététiques.

Les Diarrhées, les fausses diarrhées : signes, causes, traitement, contre-indications et effets secondaires.

Les Atteintes buccales : les différents types d'atteintes avec les signes, les causes et les traitements (sécheresse de la bouche, infections mycosiques, ulcérations), les soins de bouche.

Les nausées, les vomissements : définition, évaluation, causes, traitements, contre-indications et effets secondaires.

La dyspnée et détresse respiratoire : définition, signes, traitements et effets secondaires

Plaies et troubles trophiques : causes d'apparition, moyens de prévention :

- L'anxiété,
- L'angoisse,
- La confusion,
- Les symptômes de l'agonie.

Bonnes pratiques d'évaluation, de traitement et de soulagement.

Les outils de structuration et d'évaluation de la prise en soins et de l'accompagnement du patient.

Options thérapeutiques médicamenteuses et non médicamenteuses.

**MODULE 04**

ÉLABORER UNE DÉMARCHE CLINIQUE EN PHASE PALLIATIVE ET EN PHASE TERMINALE, ET, METTRE EN PLACE UNE DÉMARCHE THÉRAPEUTIQUE EN SITUATION COMPLEXE

Réflexion éthique en collaboration avec les autres intervenants.

Émergence des questionnements éthiques - analyse et réflexion éthique.

Grille de questionnement éthique, *Dr Renée Sebag Lanoé*.

Communication avec le patient et les proches.

Accompagnement du patient et de ses proches:

- En fonction de la pathologie.
  - En fonction de l'âge du patient.
  - Souffrance globale du patient/des proches.
  - Le ressenti du patient et de l'entourage : les questions spirituelles, l'expression des croyances, l'accompagnement éclairé, le respect des convictions.
  - Les situations complexes.
  - La communication verbale et non verbale, les spécificités de l'écoute active.
- empathique et efficiente dans le cadre d'une prise en soins de fin de vie.
- Approche sociale et psychologique des familles : le travail de deuil, changement de rôle social et familial, les besoins d'aide, la prise en charge de l'entourage.
  - Recueil de l'histoire de vie, le contexte familial, socio-économique, culturel et cultuel du patient.
  - Approche spirituelle.

# LA CONSOMMATION D'ALCOOL, DE TABAC ET DE CANNABIS CHEZ LES ADOLESCENTS ET LES JEUNES ADULTES : REPÉRAGE, ACCOMPAGNEMENT ET PRISE EN CHARGE PAR L'INFIRMIER

DURÉE :  
**10H**

<b>DPC   E-LEARNING</b>	
<b>PROGRAMME INTÉGRÉ</b>	
6H ÉVALUATION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES	
4H FORMATION CONTINUE	
<b>0€</b> RESTE À CHARGE	INDEMNISATION <b>470€</b>
<b>PRIX : 470.4€ 100% FINANCÉ</b>	
<b>NUMÉRO D'ACTION : 96592325125</b>	
<b>FORMATEUR</b> DIDIER LE MABIC, PSYCHOLOGUE	
<b>PUBLIC CIBLÉ</b> INFIRMIER.ES	

## > RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Le tabac et l'alcool sont les **deux causes de mortalité évitables** en 2021, 75000 morts dus au tabac (20% des cancers) et 41000 de l'alcool, deux drogues licites. Plus d'un million de fumeurs de cannabis quotidiens et une **explosion des consommations des substances** de synthèse psychostimulantes s'ajoutent aux problématiques modernes. Les populations les plus jeunes présentent par rapport à ces trois produits, alcool, tabac, cannabis une forme de banalisation des consommations. Une **nouvelle prévention** concernant ces conduites est ainsi à centrer auprès des plus jeunes, adolescents et jeunes adultes.

Cette formation propose ainsi des moyens de développer **le savoir spécifique aux conduites addictives** de l'infirmier afin d'accroître son savoir-être, son savoir-faire et son rôle en matière de repérage et de prévention dans les populations adolescentes et jeunes adultes. Le tabac ainsi que les nouveaux modes de vaporisation de **nicotine, l'alcool et le cannabis** seront les trois produits principalement étudiés dans ces populations, seuls et en poly-addictions.

Elle leur permettra également d'acquérir les connaissances et les outils adaptés pour une **prise en charge spécialisée** afin d'aider et d'accompagner les usagers.

L'importance de l'interdisciplinarité et du travail en réseau dans la prise en charge globale des problématiques addictives sera développée

Cette formation s'inscrit dans le cadre d'un **programme intégré** en s'articulant sur la **formation continue** et sur l'**évaluation des pratiques professionnelles**.

La méthode utilisée pour l'évaluation de pratiques professionnelles est celle de l'**audit clinique**.

> **OBJECTIFS OPÉRATIONNELS - SUITE**

Permettre aux participants de :

Analyser leur pratique professionnelle.

Appréhender le fonctionnement de l'appareil psychique et les mécanismes liés à l'alcool, au tabac et au cannabis pour mieux les prendre en charge.

Repérer les comportements et les symptômes associés aux conduites addictives en lien avec l'alcool, le cannabis et à l'état de manque spécifique de ces produits.

Mettre en œuvre des savoirs méthodologiques et pratiques pour identifier les modalités de prise en charge des adolescents ou jeunes adultes souffrant d'une addiction à l'alcool et/ou au tabac et au cannabis.

Améliorer le parcours des usagers en difficulté dans l'abus problématique de substances en favorisant leur prise en charge et leur orientation.

Développer une réflexion en réseau et un travail pluridisciplinaire pour prévenir les addictions.

Établir une relation d'aide interpersonnelle de qualité, adaptée aux patients pris en charge.

Identifier les réseaux spécialisés et partenaires existants.

> **DÉROULÉ DU PARCOURS DE FORMATION**

**MODULE 01**

**FAIRE UNE ÉVALUATION INITIALE DES CONNAISSANCES**

Définitions des conduites addictives en général.  
Mécanismes de l'addiction et type de dépendance (Physique et psychique).  
L'abus et les conséquences psycho-sociales : exemple du tabac, de l'alcool et du THC.  
La notion de dépendance toxique.  
Conduites à risque : définition, enjeux, dangers.  
Classification du trouble selon DSM V et échelle de Goodman : repérage précoce des fragilités et possibilités de les quantifier.

**MODULE 02**

**PHYSIOPATHOLOGIE DES ADDICTIONS**

Spécificités des conduites alcooliques, tabagiques et en lien avec le cannabis :  
Les zones cérébrales impliquées dans les conduites addictives.  
Voies dopaminergiques et glutaminergiques.  
La notion de plaisir et d'émotions.  
Le système de récompense opioïde impliqué dans les dépendances alcooliques.  
Le système endocannabinoïde, vers une nouvelle pharmacothérapie ?



> **DÉROULÉ DU PARCOURS DE FORMATION - SUITE**

**MODULE 03**

**CLASSEMENT DES PRODUITS SELON LEURS EFFETS, ETUDES SPECIFIQUES SUR L'ALCOOL, LE TABAC ET LE CANNABIS**

Les sédatifs : psychoanaleptiques.

Les excitants : psychostimulants.

Les hallucinogènes : psychodysléptiques.

Données pour l'alcool et les recommandations pour une consommation à moindre risque.

La prévention du tabagisme, le problème des PUFFS et la prévention sur les cigarettes électroniques auprès des plus jeunes.

Le cannabis et ses cannabinoïdes : traitement pharmacologique et différence avec le THC psychotrope.

Etat des lieux des consommations de tabac, d'alcool et de cannabis :

- Prévalence des consommations de tabac, d'alcool et de cannabis chez les adolescents et les jeunes adultes.
- Effets sur la santé.
- Les types de cannabis consommés produits consommés : modalités d'usage, effets réels, effets recherchés, effets indésirables, sources d'approvisionnement...

L'évolution des consommations :

- Les stratégies nouvelles, les poly-consommations, le binche drinking.
- La précocité des comportements.

**MODULE 04**

**CLINIQUE DES CONDUITES ADDICTIVES CLINIQUE DE L'ADOLESCENCE ET DU JEUNE ADULTE**

Clinique spécifique des addictions :

- Caractéristiques et manifestations communes : recherche de sensations fortes, dépression, impulsivité, intolérance à la frustration, anxiété, troubles de l'humeur...
- Symptomatologie spécifique à l'alcool ; le SAF, les pathologies hépatiques et pancréatiques, les artérites, les complications pendant la grossesse, les problèmes dentaires...

Symptomatologie spécifique au tabagisme :

- Complications respiratoires et BPCO, l'emphysème, IDM et cancers de la plèvre.
- Spécificités des soins relatifs à certaines catégories de malades particulièrement exposés au risque addictif (pathologies mentales, maladies chroniques somatiques et psychiques, suites d'évènements graves et/ou traumatiques, burn-out...).

Clinique de l'adolescent et du jeune adulte :

- Processus de mutation.
- Crise d'adolescence.
- Identité et image du corps.
- Conflits réactivés, mécanismes de défense spécifiques.
- Les enjeux de l'adolescence.
- Les relations à l'adolescence.
- Comportements spécifiques.
- Les angoisses.
- Les phobies.

# INFIRMIERS - SAVOIR PRENDRE EN CHARGE LA DOULEUR CHRONIQUE OU À RISQUE DE CHRONICISATION EN POST-OPÉRATOIRE

DURÉE :  
**10H**

DPC | E-LEARNING

PROGRAMME INTÉGRÉ

6H ÉVALUATION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

4H FORMATION CONTINUE

**0€**  
RESTE À CHARGE

INDEMNISATION  
**470€**

PRIX : 470.4€ 100% FINANCÉ

NUMÉRO D'ACTION :  
**96592325134**

**FORMATRICES**  
GÉRALDINE NIAULON &  
CAMILLE COSTAGLIOLA,  
INFIRMIÈRES

**PUBLIC CIBLÉ**  
INFIRMIER.ES

## > RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Selon les chiffres synthétisés par la Société Française d'Étude et de Traitement de la Douleur (SFETD), la douleur fait partie du quotidien de nombreux Français. 32 % expriment ainsi une douleur récurrente depuis plus de 3 mois et **20 % déclarent des douleurs chroniques d'intensité modérée à sévère**. Cette souffrance a des conséquences importantes : 1 patient douloureux chronique sur 2 a une qualité de vie altérée.

La prévention et la prise en charge de la douleur chronique constitue **un enjeu majeur de santé publique** par la formation des professionnels de santé pour les aider à utiliser l'arsenal thérapeutique et les thérapies non médicamenteuses disponibles.

Cette formation a pour but de renforcer les compétences des infirmiers dans la **prise en charge de la douleur chronique post-opératoire**, en réduisant les risques de chronicisation et en améliorant la qualité de vie des patients.

Elle offre un équilibre entre la **compréhension théorique et la mise en pratique des compétences essentielles** pour les professionnels de la santé, tout en mettant l'accent sur une approche holistique et multidisciplinaire.

Cette formation s'inscrit dans le cadre d'un **programme intégré** en s'articulant sur un parcours de **formation continue** ainsi que sur **l'évaluation de vos pratiques professionnelles**. La méthode utilisée pour l'évaluation des pratiques professionnelles est celle de **l'audit clinique**.

## > OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

S'inscrire dans une démarche d'amélioration qualitative de la prise en charge.

Identifier le parcours de soins du patient douloureux chronique.

Savoir prendre en charge les douleurs chroniques et suivre leurs évolutions.

> **OBJECTIFS OPÉRATIONNELS - SUITE**

Objectifs pédagogiques :

Actualiser ses connaissances sur la douleur chronique.

Connaître le cadre législatif.

Adapter sa posture professionnelle selon le type de population auquel on s'adresse.

Évaluer la douleur chronique.

L'importance des nouvelles thérapies non médicamenteuses.

Analyser sa pratique de gestion dans un parcours de santé.

> **DÉROULÉ DU PARCOURS DE FORMATION**

**MODULE 01** ACTUALISER SES CONNAISSANCES SUR LA DOULEUR CHRONIQUE

Physiopathologie de la douleur.  
Douleurs nociceptives, neurogènes, psychogènes.  
Composantes de la douleur.  
Différents types de douleurs.  
Le processus de chronicisation de la douleur.  
Les croyances et les représentations des patients douloureux chroniques.  
Cas cliniques.

**MODULE 02** CONNAÎTRE LE CADRE LÉGISLATIF

La législation.  
Droits du patient.  
Les plans douleur, le parcours de santé : nouvelles recommandations 2023.  
Les acteurs de la prévention et de la prise en charge sur le territoire.

**MODULE 03** ADAPTER SA POSTURE PROFESSIONNELLE SELON LE TYPE DE POPULATION AUQUEL ON S'ADRESSE

Spécificités de la prise en charge de la douleur chronique selon le sujet (adulte, enfant, personne âgée).

> **DÉROULÉ DU PARCOURS DE FORMATION - SUITE**

<b>MODULE 04</b>	<b>ÉVALUER LA DOULEUR CHRONIQUE POST-OPERATOIRE</b>
<p>La grille d'entretien de l'agence nationale d'accréditation et d'évaluation de la santé (ANAES). Les échelles d'auto-évaluation et d'hétéroévaluation. Le questionnaire DN4. Les questionnaires du retentissement fonctionnel. L'échelle de dépression (Hospital Anxiety and Depression scale HAD). L'évaluation de la fatigue, du sommeil. L'évaluation du catastrophisme. Les risques de chronicisation liés aux douleurs procédurales.</p>	

<b>MODULE 05</b>	<b>LE TRAITEMENT DE LA DOULEUR POST-OPERATOIRE PAR UNE APPROCHE MÉDICAMENTEUSE</b>
<p>Prises en charge médicamenteuses en lien avec les recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS), de l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament (ANSM) et de la Société Française d'Étude et Traitement de la Douleur (SFETD). Traitements pharmacologiques de la douleur neuropathique : recommandations. Les antalgiques adjuvants. Techniques interventionnelles. Thérapie intrathécale.</p>	

<b>MODULE 06</b>	<b>LE TRAITEMENT DE LA DOULEUR POST-OPERATOIRE PAR UNE APPROCHE NON MÉDICAMENTEUSE</b>
<p>Prise en charge non médicamenteuse hygiéno-diététique, psychologique, physique et rééducative selon le rapport d'orientation de la Haute Autorité de Santé (HAS), 1 juin 2011. Traitements non pharmacologiques de la douleur neuropathique : les recommandations. Les approches complémentaires, le développement de la prescription de thérapeutiques non médicamenteuses validées selon la Haute Autorité de Santé (HAS). Psychothérapies et douleur.</p>	

<b>MODULE 07</b>	<b>ANALYSER SA PRATIQUE DE GESTION DANS UN PARCOURS DE SANTÉ</b>
<p>Le travail en équipe pluri ou interdisciplinaire. La coordination des soins et leur orientation entre professionnels concernés. Implication et rôle des pharmaciens en tant que ressources pour les patients douloureux chroniques. L'éducation thérapeutique des patients. Suivi des patients.</p>	

## COMPRENDRE LE DÉROULÉ DE VOTRE EPP EN 4 ÉTAPES :

01

### **Téléchargez vos documents.**

Freeforma met à votre disposition une plateforme de formation ainsi que des supports nécessaires à la mise en œuvre de votre EPP. Téléchargez votre grille d'audit et préparez vous pour l'étape 2.

02

### **Premier tour - audit clinique.**

En autonomie, réalisez un audit clinique à partir de 10 dossiers patients concernés par la thématique. En vous appuyant sur la grille d'évaluation, vous répondez à une série de questions. Il n'y a pas de bonnes ni de mauvaises réponses.

03

### **Actions d'améliorations de vos pratiques.**

En fonction du résultat de votre premier audit clinique et sur la base des recommandations, vous identifiez les écarts et mettez en place un plan d'action pour améliorer vos pratiques. Votre formateur référent est à votre disposition pour vous accompagner dans cette démarche et prendra contact avec vous.

04

### **Deuxième tour - audit clinique.**

Réalisez un deuxième audit clinique et constatez l'amélioration de vos pratiques. Un retour collectif et anonyme vous sera ensuite transmis, pour enrichir cette action.

# BON USAGE DU MÉDICAMENT – DIMINUER LE RISQUE MÉDICAMENTEUX CHEZ LA PERSONNE ÂGÉE

DURÉE :  
**6H**

DPC | E-LEARNING

ÉVALUATION DES PRATIQUES  
PROFESSIONNELLES

**0€**  
RESTE À CHARGE

INDEMNISATION  
**282€**

PRIX : 374.4€ 100% FINANCÉ

NUMÉRO D'ACTION :  
**96592325071**

**FORMATRICE**  
DR MURIEL OBADIA  
DOCTEUR EN PHARMACIE

**PUBLIC CIBLÉ**  
INFIRMIER.ES

## > RÉSUMÉ DE LA FORMATION

La iatrogénie médicamenteuse est responsable de 130 000 hospitalisations et 10 000 décès par an. La population des plus de 65 ans, **polymédiquée**, est la plus touchée.

La prévention de ces risques concerne l'ensemble des professionnels de santé à toutes les étapes de la prise médicamenteuse et notamment l'infirmier.e en charge du **suivi médicamenteux** des patients.

Cette action est destinée à l'**évaluation des pratiques professionnelles** en matière de bon usage des médicaments dans le but de diminuer le risque médicamenteux chez le sujet âgé.

La méthode utilisée pour l'évaluation des pratiques professionnelles est celle de l'**audit clinique**.

## > OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Savoir mettre en œuvre l'audit clinique.

Évaluer ses pratiques professionnelles en lien avec les recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS) sur :

- Le risque médicamenteux au domicile, 18 juin 2019.
- Prendre en charge une personne âgée polypathologique en soins primaires, mars 2015.
- Comment améliorer la qualité et la sécurité des prescriptions de médicaments chez la personne âgée ? - Septembre 2014

Analyser les résultats.

Identifier un plan d'action.

Réévaluer ses pratiques professionnelles.

# LE RÔLE INFIRMIER DANS LE CADRE DES PATHOLOGIES TSA - TND

DURÉE :  
**6H**

DPC | E-LEARNING

ÉVALUATION DES PRATIQUES  
PROFESSIONNELLES

**0€**  
RESTE À CHARGE

INDEMNISATION  
**282€**

PRIX : 374.4€ 100% FINANCÉ

NUMÉRO D'ACTION :  
**96592325073**

**FORMATRICE**  
FANNY DAKARIAN  
INFIRMIÈRE

**PUBLIC CIBLÉ**  
INFIRMIER.ES

## > RÉSUMÉ DE LA FORMATION

L'accompagnement du TSA et TND chez l'adulte et chez l'enfant constitue une priorité de santé publique pluridisciplinaire.

Cette **évaluation des pratiques professionnelles** porte sur le repérage et l'accompagnement adapté à chaque patient (enfant ou adulte) dans le cadre de la pratique infirmière.

La méthode utilisée pour l'évaluation des pratiques professionnelles est celle de l'**audit clinique**.

## > OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Savoir mettre en œuvre l'audit clinique.

Évaluer ses pratiques professionnelles en lien avec les recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS) sur :

- Trouble du spectre de l'autisme : signes d'alerte, repérage, diagnostic et évaluation chez l'enfant et l'adolescent, février 2018.
- Trouble du spectre de l'autisme : interventions et parcours de vie de l'adulte, décembre 2017.

Analyser les résultats.

Identifier un plan d'action.

Réévaluer ses pratiques professionnelles.

# PRISE EN CHARGE DE LA MALADIE D'ALZHEIMER ET DES MALADIES APPARENTÉES : ACCOMPAGNEMENT PAR L'INFIRMIER.E

DURÉE :  
**6H**

DPC | E-LEARNING

ÉVALUATION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

**0€**  
RESTE À CHARGE

INDEMNISATION  
**282€**

PRIX : 374.4€ 100% FINANCÉ

NUMÉRO D'ACTION :  
**96592325075**

**FORMATRICE**  
CAMILLE COSTAGLIOLA,  
INFIRMIÈRE

**PUBLIC CIBLÉ**  
INFIRMIER.E

## > RÉSUMÉ DE LA FORMATION

En France, environ 900 000 personnes souffrent de la maladie d'Alzheimer, avec plus de 225 000 nouveaux cas par an.

La **maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées** (MAMA) constituent un véritable enjeu de santé publique. Avec la majorité des personnes atteintes vivant à domicile, nous observons des **conséquences graves** sur la qualité de vie des personnes malades et de leurs aidants.

Les professionnels de santé sont **quotidiennement** confrontés et leur rôle est déterminant pour la qualité de l'accompagnement et du suivi. Ainsi, **évaluer ses pratiques professionnelles** est indispensable pour s'assurer d'y répondre de manière adaptée.

La méthode utilisée pour l'évaluation des pratiques professionnelles est celle de l'**audit clinique**.

## > OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Savoir mettre en œuvre l'audit clinique.

Évaluer ses pratiques professionnelles en lien avec les recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS) sur :

- les maladies neurodégénératives : adapter ses pratiques pour accompagner les personnes à domicile, 18 novembre 2020.
- les services d'aide et de soins à domicile : accompagnement des personnes atteintes de maladie neurodégénérative, 08 juillet 2020.

Analyser les résultats.

Identifier un plan d'action.

Réévaluer ses pratiques professionnelles.



# SOINS PALLIATIFS & FIN DE VIE : ACCOMPAGNER LES PATIENTS ET LEUR ENTOURAGE

DURÉE :  
**5H**

DPC | E-LEARNING

ÉVALUATION DES PRATIQUES  
PROFESSIONNELLES

**0€**  
RESTE À CHARGE

INDEMNISATION  
**235€**

PRIX : 312€ 100% FINANCÉ

NUMÉRO D'ACTION :  
**96592325076**

**FORMATRICE**  
CAMILLE COSTAGLIOLA,  
INFIRMIÈRE

**PUBLIC CIBLÉ**  
INFIRMIER.ES

## > RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Le Plan national 2021-2024 « Développement des soins palliatifs et accompagnement de la fin de vie » lancé par le ministre de la Santé, le 22 septembre 2021, poursuit la dynamique du Plan 2015-2018, pour **améliorer les connaissances** sur les droits en faveur des personnes malades et des personnes en fin de vie.

Mieux **anticiper les besoins** de prise en charge, **structurer et renforcer** la filière palliative et soutenir la formation de l'ensemble des acteurs pour garantir une prise en charge à la fois pertinente et conforme aux volontés exprimées par les personnes malades.

**Garantir l'accès aux soins palliatifs**, à l'accompagnement de la fin de vie et améliorer la prise en charge palliative requièrent l'appropriation de la démarche palliative par les professionnels, notamment par les infirmiers.

Il est donc nécessaire que ces professionnels de santé évaluent leurs pratiques professionnelles, afin de s'assurer qu'ils appliquent les recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS).

La méthode utilisée pour l'évaluation des pratiques professionnelles est celle de l'**audit clinique**.

## > OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Savoir mettre en œuvre l'audit clinique.

Évaluer ses pratiques professionnelles en lien avec les recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS) sur : les soins palliatifs - Haute Autorité de Santé, (HAS), 2020 et les modalités de prise en charge de l'adulte nécessitant des soins palliatifs - Agence Nationale d'Accréditation et d'Évaluation de la Santé (ANAES), décembre 2002.

Analyser les résultats.

Identifier un plan d'action.

Réévaluer ses pratiques professionnelles. 65

# REPÉRAGE ET PRISE EN CHARGE DU RISQUE CARDIO-VASCULAIRE PAR L'INFIRMIÈRE DIABÈTE - HYPERTENSION ARTÉRIELLE

DURÉE :  
**6H**

DPC | E-LEARNING

ÉVALUATION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

**0€**  
RESTE À CHARGE

INDEMNISATION  
**282€**

PRIX : 374.4€ 100% FINANCÉ

NUMÉRO D'ACTION :  
**96592325077**

**FORMATRICE**  
COLETTE LAURENT  
INFIRMIÈRE

**PUBLIC CIBLÉ**  
INFIRMIER.ES

## > RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Les maladies cardio-neurovasculaires et leurs complications sont la première cause de décès dans le monde.

En France, elles sont la **deuxième cause de décès** après les cancers, avec plus de 140 000 morts chaque année. La maladie cardiovasculaire est la 1ère cause de décès chez les femmes tout âges confondus. **Les femmes meurent plus que les hommes** de maladies cardiovasculaires.

En 2018, 4,1 millions d'assurés du régime général étaient traités pour une maladie cardio-neurovasculaire, dont plus de 360 000 pour maladie aigüe.

De plus 7.2 millions d'assurés du régime général étaient sous traitement pour risque cardiovasculaire, anti-hypertenseur ou hypocholestérolémiant. Et ils étaient 3.3 millions d'assurés traités pour diabète, autre facteur de risque cardio-neurovasculaire.

Au total, plus de 15 millions de personnes sont prises en charge en France pour maladie cardio-neurovasculaire, risque cardio-vasculaire ou diabète.

Quant aux patients atteints d'hypertension artérielle, leur nombre était estimé en 2018 à 10,2 millions de sujets traités.

La prise en charge de ces patients atteints de diabète ou/et d'hypertension artérielle doit être de **qualité** afin d'assurer une pertinence dans l'organisation et la pratique des soins en fonction des recommandations élaborées par les sociétés savantes et validées par la Haute Autorité de Santé (HAS).

Cette **évaluation des pratiques professionnelles** porte sur le **repérage et l'accompagnement adapté à chaque patient** (enfant ou adulte) dans le cadre de la pratique infirmière.

La méthode utilisée pour l'évaluation des pratiques professionnelles est celle de l'**audit clinique**.

**> OBJECTIFS OPÉRATIONNELS**

Evaluer ses pratiques professionnelles en lien avec les recommandations de l'HAS:

Recommander les Bonnes Pratiques, Note de cadrage : Risque cardiovasculaire global en prévention primaire et secondaire : évaluation et prise en charge en médecine de premier recours. Haute Autorité de Santé - mars 2021.

Guide du parcours de soins Diabète de type 2 de l'adulte, Haute Autorité de Santé (HAS) - mars 2014.

Prise en charge de l'hypertension artérielle de l'adulte. Haute Autorité de Santé (HAS) - Société Française d'Hypertension Artérielle -septembre 2016.

Savoir mettre en œuvre l'audit clinique.

Analyser les résultats.

Identifier un plan d'action.

Réévaluer ses pratiques professionnelles.

# SAVOIR REPÉRER, ACCOMPAGNER ET PRENDRE EN CHARGE LES TROUBLES ANXIODÉPRESSIFS : LE RÔLE DE L'INFIRMIER

DURÉE :  
**6H**

DPC | E-LEARNING

ÉVALUATION DES PRATIQUES  
PROFESSIONNELLES

**0€**  
RESTE À CHARGE

INDEMNISATION  
**282€**

PRIX : 374.4€ 100% FINANCÉ

NUMÉRO D'ACTION :  
**96592325105**

**FORMATEUR**  
AXELLE BERLET,  
PSYCHOLOGUE HYPNOTHÉRAPEUTE

**PUBLIC CIBLÉ**  
INFIRMIER.ES

## > RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Depuis quelques années, les troubles anxio-dépressifs sont très présents dans la population, française comme mondiale. Ils sont classifiés parmi les **troubles mentaux** les plus courants. Par exemple, l'épidémiologie relative à l'anxiété montre qu'environ 33% de la population est touchée au cours de sa vie (étude de 2015).

La période si particulière du COVID a déclenché par la suite une montée importante de **diagnostics de troubles anxieux** et de dépression, parmi tous les âges de la population : enfants, adolescents, adultes et personnes âgées.

Les professionnels étant en première ligne dans ce contexte aggravé et aggravant, il est pertinent d'améliorer, repérer et prendre en charge au mieux les personnes concernées, ainsi que les personnes

plus vulnérables et à risque, en adoptant le positionnement le plus adapté et les recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS).

Cette action est destinée à l'évaluation des pratiques professionnelles des infirmiers en matière de repérage, accompagnement et prise en charge des troubles anxio dépressifs.

La méthode utilisée pour l'évaluation des pratiques professionnelles est celle de l'**audit clinique**.

## > OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Évaluer ses pratiques professionnelles en lien avec les recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS) sur :

- Les affections psychiatriques de longue durée - Troubles anxieux graves, Juin 2007
- Les épisode dépressif caractérisé de l'adulte : prise en charge en soins de premier recours, Octobre 2017

Analyser les résultats.

Identifier un plan d'action.

# SAVOIR REPÉRER ET CONNAÎTRE LA PRISE EN CHARGE DE L'ENDOMÉTRIOSE

DURÉE :  
**6H**

DPC | E-LEARNING

ÉVALUATION DES PRATIQUES  
PROFESSIONNELLES

**0€**  
RESTE À CHARGE

INDEMNISATION  
**282€**

PRIX : 374€ 100% FINANCÉ

NUMÉRO D'ACTION :  
**96592325109**

**FORMATEUR**  
PROFESSEUR OLIVIER DONNEZ,  
CHIRURGIEN GYNÉCOLOGUE

**PUBLIC CIBLÉ**  
INFIRMIER.ES

## > RÉSUMÉ DE LA FORMATION

L'endométriose est une maladie qui touche une femme sur dix en France, soit plus de 2 millions de Françaises.

Pourtant, c'est une maladie encore **insuffisamment connue**, diagnostiquée, et donc soignée. En effet, on estime le **retard de diagnostic** entre 7 à 10 ans.

Depuis le 11 janvier 2022, une stratégie nationale de lutte contre l'endométriose a été lancée, faisant de cette maladie une **cause nationale** et un enjeu de **santé publique**.

Il est donc indispensable de réduire l'errance diagnostique en sensibilisant et en informant les professionnels de santé par les recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS) sur l'endométriose pour faciliter le dépistage de cette maladie.

Cette action est destinée à l'**évaluation des pratiques professionnelles** des infirmier.es en matière de repérage de l'endométriose.

La méthode utilisée pour l'évaluation des pratiques professionnelles est celle de l'**audit clinique**.

## > OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Savoir mettre en œuvre l'audit clinique.

Évaluer ses pratiques professionnelles en lien avec les recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS) sur la prise en charge de l'endométriose, décembre 2017.

Analyser les résultats.

Identifier un plan d'action.

Réévaluer ses pratiques professionnelles.

# CYBERSÉCURITÉ EN SANTÉ

DURÉE :  
**6H**

DPC | E-LEARNING

ÉVALUATION DES PRATIQUES  
PROFESSIONNELLES

**0€**  
RESTE À CHARGE

INDEMNISATION  
**282€**

PRIX : 374.4€ 100% FINANCÉ

NUMÉRO D'ACTION :  
**96592325114**

**FORMATRICE**  
DIRECTRICE GÉNÉRALE CYBERWINGS,  
INGÉNIEURE EN SYSTÈMES  
D'INFORMATION ET CONSULTANTE EN  
CYBERSÉCURITÉ

**PUBLIC CIBLÉ**  
INFIRMIER.ES

## > RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Hôpitaux, cliniques, laboratoires d'analyses, cabinets médicaux ... sont des organisations de plus en plus ciblées par les cybercriminels.

Tous les professionnels de santé peuvent donc y être confrontés.

Cette action est destinée à l'évaluation des pratiques professionnelles en matière des **bonnes pratiques de cybersécurité**.

La méthode utilisée pour l'évaluation des pratiques professionnelles est celle de l'**audit clinique**.

## > OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Savoir mettre en œuvre l'audit clinique.

Évaluer ses pratiques professionnelles en lien avec les recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS) sur le référentiel relatif aux traitements de données à caractère personnel destinés à la gestion des cabinets médicaux et paramédicaux - CNIL, 28 juillet 2020.

Analyser les résultats.

Identifier un plan d'action.

Réévaluer ses pratiques professionnelles.

# SAVOIR DÉPISTER LA BOULIMIE ET CONNAÎTRE SA PRISE EN CHARGE : LE RÔLE DE L'INFIRMIER

DURÉE :  
**6H**

DPC | E-LEARNING

ÉVALUATION DES PRATIQUES  
PROFESSIONNELLES

**0€**  
RESTE À CHARGE

INDEMNISATION  
**282€**

PRIX : 374.4€ 100% FINANCÉ

NUMÉRO D'ACTION :  
**96592325121**

**FORMATRICE**  
CLÉLIA D'ANGELO,  
DIÉTÉTICIENNE NUTRITIONNISTE

**PUBLIC CIBLÉ**  
INFIRMIER.ES

## > RÉSUMÉ DE LA FORMATION

La boulimie est un trouble du comportement alimentaire (TCA) touchant environ 1.5% des 11-20 ans et qui concerne trois jeunes filles pour un garçon.

Elle peut entraîner des **conséquences graves** sur la santé physique et mentale des patients, y compris des **complications médicales** et des troubles émotionnels.

Son repérage précoce revêt donc une importance cruciale afin d'**initier un traitement adapté** et de prévenir l'aggravation des symptômes, favorisant ainsi une **prise en charge efficace** et pluridisciplinaire.

Pour les patients présentant les symptômes de cette pathologie, selon les recommandations de l'Haute Autorité de Santé (HAS), il est essentiel de consulter un professionnel de la santé qui pourra émettre un diagnostic et orienter vers un **traitement approprié** pouvant aider à atténuer les effets de ce trouble et à favoriser une meilleure qualité de vie.

Les IDE, professionnels de santé jouant un rôle important dans les soins centrés sur le patient, sont concernés par l'évaluation des pratiques professionnelles pour le dépistage de ce TCA.

La méthode utilisée pour l'évaluation des pratiques professionnelles est celle de l'**audit clinique**.

## > OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Savoir mettre en œuvre l'audit clinique.

Évaluer ses pratiques professionnelles en lien avec les recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS) sur : Boulimie et hyperphagie boulimique : Repérage et éléments généraux de prise en charge, Juin 2019

Analyser les résultats.

Identifier un plan d'action.

Réévaluer ses pratiques professionnelles.

# LA CONSOMMATION DE TABAC CHEZ LES ADOLESCENTS ET LES JEUNES ADULTES : REPÉRAGE, ACCOMPAGNEMENT ET PRISE EN CHARGE PAR L'INFIRMIER

DURÉE :  
**6H**

DPC | E-LEARNING

ÉVALUATION DES PRATIQUES  
PROFESSIONNELLES

**0€**  
RESTE À CHARGE

INDEMNISATION  
**282€**

PRIX : 374.4€ 100% FINANCÉ

NUMÉRO D'ACTION :  
**96592325126**

**FORMATEUR**  
DIDIER LE MABIC,  
PSYCHOLOGUE

**PUBLIC CIBLÉ**  
INFIRMIER.ES

## > RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Le tabac, drogue licite, est une cause de mortalité évitable. En 2021, on recense **75000 morts dus au tabac** (20% des cancers). Les populations les plus jeunes présentent une forme de banalisation de la consommation de tabac. Une **nouvelle prévention** concernant ces conduites est ainsi à centrer auprès des plus jeunes, adolescents et jeunes adultes.

Les IDE, professionnels de santé jouant un rôle important dans les soins centrés sur le patient, sont concernés par l'évaluation des pratiques professionnelles pour **le repérage et l'accompagnement** des adolescents et jeunes adultes consommant du tabac.

La méthode utilisée pour l'évaluation des pratiques professionnelles est celle de l'**audit clinique**.

## > OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Arrêt de la consommation de tabac : du dépistage individuel au maintien de l'abstinence en premier recours, Octobre 2014.

Savoir mettre en œuvre l'audit clinique.

Évaluer ses pratiques professionnelles.

Analyser les résultats.

Identifier un plan d'action.

Réévaluer ses pratiques professionnelles.



# INFIRMIERS – MAÎTRISER LA PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR AIGÜE POST-OPÉRATOIRE CHEZ L'ENFANT ET L'ADOLESCENT

DURÉE :  
**6H**

DPC | E-LEARNING

ÉVALUATION DES PRATIQUES  
PROFESSIONNELLES  
CONNECTÉE

**0€**  
RESTE À CHARGE

INDEMNISATION  
**282€**

PRIX : 374.4€ 100% FINANCÉ

NUMÉRO D'ACTION :  
**96592325133**

**FORMATRICES**  
GÉRALDINE NIAULON &  
CAMILLE COSTAGLIOLA,  
INFIRMIÈRES

**PUBLIC CIBLÉ**  
INFIRMIER.ES

## > RÉSUMÉ DE LA FORMATION

L'Organisation Mondiale de la Santé, pour l'étude de la douleur (IASP) définit la douleur comme « une expérience sensorielle et émotionnelle désagréable associée à une lésion tissulaire réelle ou potentielle ou décrite dans ces termes ».

La douleur aiguë ne se traite pas de la même façon chez les adultes et chez les enfants/adolescents. En effet, ces derniers sont une population qui nécessite une attention particulière aussi bien dans **l'évaluation de la douleur**, qui peut se révéler difficile, que dans **sa prise en charge**. Les douleurs post-opératoires sont encore difficiles à maîtriser et à soulager et les professionnels de santé doivent être attentifs à l'utilisation de certains antalgiques selon l'âge du patient et la chirurgie réalisée.

Il est donc important que les infirmiers, en charge du suivi du patient, notamment lors de son retour à domicile en post-opératoire soient confrontés à une évaluation des pratiques professionnelles sur **l'évaluation, le traitement et la gestion de la douleur aiguë chez les patients postopératoires**, et plus spécifiquement chez l'enfant et l'adolescent.

## > OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Évaluer ses pratiques professionnelles en lien avec les recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS).

Savoir mettre en œuvre l'audit clinique.

Analyser les résultats.

Identifier un plan d'action.

Réévaluer ses pratiques professionnelles.

# INFIRMIERS – SAVOIR PRENDRE EN CHARGE LA DOULEUR CHRONIQUE OU À RISQUE DE CHRONICISATION EN POST-OPÉRATOIRE

DURÉE :  
**6H**

DPC | E-LEARNING

ÉVALUATION DES PRATIQUES  
PROFESSIONNELLES  
CONNECTÉE

**0€**  
RESTE À CHARGE

INDEMNISATION  
**282€**

PRIX : 374.4€ 100% FINANCÉ

NUMÉRO D'ACTION :  
**96592325135**

**FORMATRICE**  
GÉRALDINE NIAULON,  
INFIRMIÈRE

**PUBLIC CIBLÉ**  
INFIRMIER.ES

## > RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Selon les chiffres synthétisés par la Société Française d'Étude et de Traitement de la Douleur (SFETD), **la douleur fait partie du quotidien de nombreux Français**. 32 % expriment ainsi une douleur récurrente depuis plus de 3 mois et 20 % déclarent des douleurs chroniques d'intensité modérée à sévère. Cette souffrance a des conséquences importantes : 1 patient douloureux chronique sur 2 a une qualité de vie altérée.

La prévention et la prise en charge de la douleur chronique constitue un enjeu majeur de santé publique par la formation des professionnels de santé pour les **aider à utiliser l'arsenal thérapeutique et les thérapies non médicamenteuses** disponibles.

Cette évaluation des pratiques professionnelles a pour but de renforcer les compétences des infirmiers dans la prise en charge de la douleur chronique post-opératoire, en réduisant les risques de chronicisation et en améliorant la qualité de vie des patients.

## > OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Évaluer ses pratiques professionnelles en lien avec les recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS).

Savoir mettre en œuvre l'audit clinique.

Analyser les résultats.

Identifier un plan d'action.

# LES SOINS INFIRMIERS AUX PERSONNES DIABÉTIQUES

DURÉE :  
**14H**

FIFPL | E-LEARNING

NUMÉRO D'ACTION - NACPRO :  
**S0520230060027**

**0€**

RESTE À CHARGE

RIX : 500€ 100% FINANCÉ

PUBLIC CIBLÉ  
INFIRMIER.ES

FORMATEUR  
DR DOMINIQUE MALGRANGE,  
MÉDECIN

## > RÉSUMÉ DE FORMATION

Le diabète est une maladie chronique fréquente et insidieuse touchant plus de 4 millions de personnes en France.

Ce nombre devrait atteindre **700 millions** d'ici 2045, faisant de cette maladie un problème de santé public majeur.

Le diabète de type 2 (+ de 90% des cas), associé au **surpoids**, à l'**obésité** et l'évolution des modes de vie, est qualifié d'**épidémie** au niveau mondial.

Le diabète est un facteur de **risque des maladies cardiovasculaires** en entraînant des complications chroniques telles que l'infarctus du myocarde, l'insuffisance cardiaque ou l'accident vasculaire cérébral.

Ses complications aiguës, les hypoglycémies ou les infections, doivent être prises en charge rapidement pour **éviter de graves complications**.

Le rôle de l'infirmier dans les soins aux personnes diabétiques est crucial, aussi bien dans le **suivi des traitements thérapeutiques**, que dans la prise en charge des lésions du pied ou dans l'éducation thérapeutique du patient.

Cette formation a donc pour objectif de faire une **actualisation des connaissances** sur la physiopathologie du diabète puis de connaître spécifiquement la prise en charge du patient diabétique par l'infirmier.

## > OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Connaître la régulation de la glycémie.

Connaître la physiopathologie des différents diabètes et les pathologies associées.

Connaître les bases thérapeutiques et de surveillance.

Savoir réagir devant un malaise hypo ou hyper-glycémique.

> **OBJECTIFS OPÉRATIONNELS - SUITE**

Savoir dispenser des soins infirmiers, préventifs et curatifs, adaptés à la personne diabétique (prise en charge de l'insulinothérapie, les lésions du pied,...)

Élaborer une démarche éducative du patient et de son entourage.

> **DÉROULÉ DU PARCOURS DE FORMATION**

**MODULE 01** RÉGULATION DE LA GLYCÉMIE - DÉFINITION

Les différentes étapes de la régulation de la glycémie, métabolisme.  
Définitions des différentes anomalies de la glycémie.  
Épidémiologie.

**MODULE 02** PHYSIOPATHOLOGIE ET DIFFÉRENTS TYPES DE DIABÈTE

Les différents types de diabète et leurs particularités.  
Physiopathologie du diabète de type 1 et de type 2.  
Diabète gestationnel.  
Autres diabètes : secondaires, génétiques.

**MODULE 03** COMPLICATIONS CHRONIQUES ET AIGÜES

RECONNAÎTRE ET CLASSER LES COMPLICATIONS CHRONIQUES DU DIABÈTE :

Microangiopathie :

- Œil
- Rein
- Nerfs

Macroangiopathie :

- Cœur
- Cerveau
- Membres inférieurs

Le pied diabétique :

- Mécanisme
- Gravité

LES COMPLICATIONS AIGÜES DU DIABÈTE :

Les hypoglycémies

- Diagnostic
- Causes
- Traitement

Les hyperglycémies

- Diagnostic
- Causes
- Traitement

Les infections.

> **DÉROULÉ DU PARCOURS DE FORMATION - SUITE**

**MODULE 04** BASES THÉRAPEUTIQUES ET DE SURVEILLANCE

Les différentes classes thérapeutiques de traitement hypoglycémiant.

DT1 :

- Insuline, historique, généralités.

DT2 :

- Alimentation
- Activité physique
- Médicaments

Principales classes

Principaux effets secondaires des différentes classes.

Le risque hypoglycémique.

Les moyens de surveillance ponctuelle ou continue de la glycémie.

L'objectif glycémique.

**MODULE 05** PRISE EN CHARGE DE L'INSULINOTHÉRAPIE EN PRATIQUE

Les différents types d'insuline et les différents schémas d'action.

Les modalités d'injection

Les modalités d'adaptation des doses - exemples concrets.

**MODULE 06** PRISE EN CHARGE DES LÉSIONS DU PIED

Les mécanismes d'apparition des plaies du pied chez le diabétique.

Les grades de risques de lésion du pied.

Prévention des plaies du pied.

Plaie du pied : évaluation de la gravité et des situations urgentes.

Modalités de soins locaux et cicatrisation.

**MODULE 07** PLACE DE L'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE

Les bases de l'éducation thérapeutique.

Repérage des besoins propres aux patients.

Mettre en place un partenariat, la véritable alliance thérapeutique.

Annonce d'une mauvaise nouvelle.

**MODULE 08** PARTICULARITÉS

Modalités de surveillance d'une personne diabétique.

Le sujet âgé.

Les différents acteurs de la prise en charge :

médecin généraliste, patient, entourage, pharmacien, kiné, podologue, psychologue, diététicien, labo, spécialistes ...

Coordination pluri-professionnelle : liens avec le médecin généraliste.



FREEFORMA

Organisme de formation pour les professionnels de santé

04 91 22 51 47 - [contact@freeforma.fr](mailto:contact@freeforma.fr)

Agrément DPC 9659 - SIREN : 849469325

Numéro d'enregistrement DREETS 93131785413